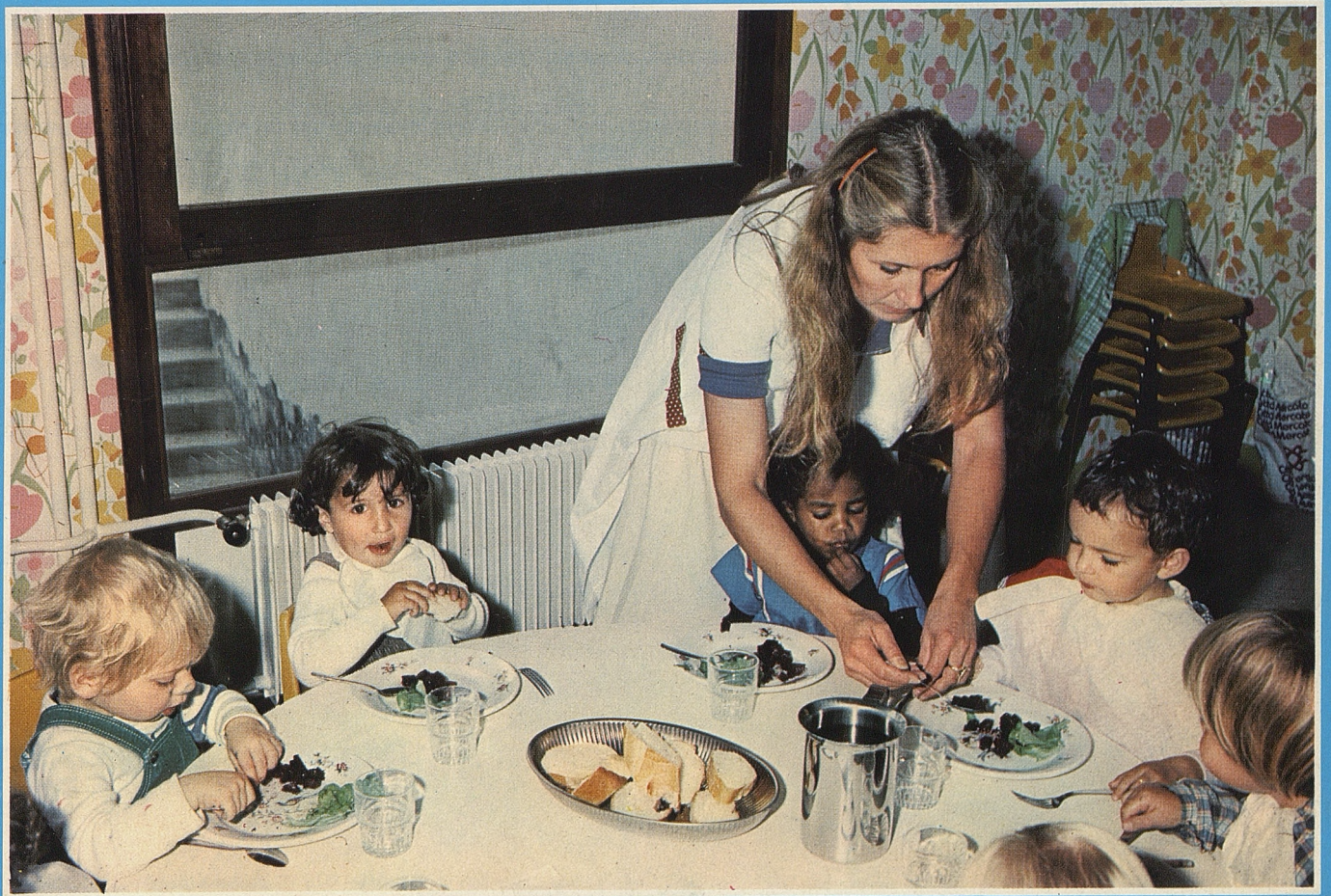




bulletin municipal
SAINT-CLOUD

n°153
décembre 1978



**premier repas des enfants dans le restaurant scolaire
de l'école de la fouilleuse**



association
des commerçants
et artisans de
St. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants

membres de l'association

Ils se sont groupés

pour mieux vous servir

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, boulevard de la République

Tél. : 602 53.15

LES GRANDES MARQUES

LES MEILLEURS PRIX

service retouche

Monsieur,

Souhaitant vous être agréable, nous avons créé un « service retouche » pour adapter, modifier ou retoucher tout vêtement (cuir excepté) qu'il provienne ou non de notre magasin

Madame,

Bien que ne vendant pas de vêtements féminins, si vous avez une jupe, veste, manteau... qui nécessite un ajustement, notre service retouche est à votre disposition



M. SCHIFER

TRES GRAND CHOIX DE LAMPES

PETITS MEUBLES

ABAT-JOUR SUR MESURE

CADEAUX

LE LUMINAIRE DE QUALITÉ

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 02.39

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile

 **CREDIT LYONNAIS**

SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE

CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17

SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22

CRÊPERIE

PAPAGENO

CREPES - GLACES

9, RUE GASTON-LATOUCHE
SAINT-CLOUD - Tél. 602 19.80

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité de notre
accueil*

*Pour notre sens des
responsabilités*

Jean LECLERC

42, bd de la République

Tél. 602 66.55

SAINT-CLOUD



nous avons choisi

Philips

*Pour ses techniques
de pointe*

*Pour l'étendue de
sa gamme*

*Pour la qualité de
son assistance*

*Parce que c'est
la 1^{re} marque*

Philips

Vous connaissez



Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
RETEVEMENTS DE SOL
GRAND CHOIX DE MOQUETTES
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch
Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

DSP

INTERIM

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE

602 42.39

140 Bureaux de la Colline

92213 SAINT-CLOUD

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

J. LEROUX

Vitres - Moquettes - Entretien de locaux et bureaux
Remise en état des appartements neufs

12 bis, rue de Garches, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 86.93

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

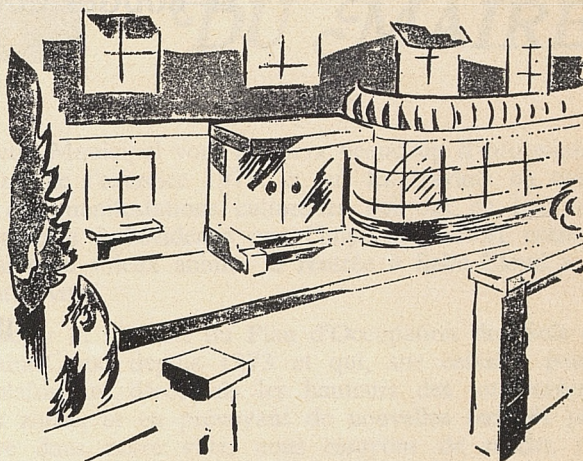
Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table

le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS

43, boulevard de la République;
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30.
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking

SOMMAIRE

LE PROPOS DU MAIRE

Page 5

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

6 et 7

TRAVAUX

8 à 10

VIE MUNICIPALE

11 et 12

VIE CULTURELLE

13 à 18

SPORTS

19 à 22

MANIFESTATIONS COMMUNALES

23 à 26

INFORMATIONS PRATIQUES

27 à 32

CONSEIL MUNICIPAL

33 à 39

ETAT-CIVIL

40

- Un vaste programme de travaux de voirie
- A propos du Centre Ville : les immeubles en accession à la propriété avec prêt conventionné
- Rentrée des Classes
Jour « J » moins deux

- Le Comité de Quartier
« Coutureau République »
- La Commission Extra-Municipale
« Animation Culturelle et Sportive »

- Une semaine de spectacles à Saint-Cloud :
7 000 spectateurs en six jours
- Conservatoire Municipal :
M. de PLINVAL raconte la rentrée

- Fête du Sport 1979 :
Esquisse d'un schéma d'organisation
- Tennis : de nouvelles activités
- Jean-Pierre FOURCADE visite
le Centre Alpin de Tamié

- Sœur NOELLIE
décorée de l'Ordre National du Mérite
- Week-end clodoaldien
pour « le Maidenbad Orchestra »

- Sociales :
Où et comment faire garder votre enfant ?
- Générales

- Séances du 14 septembre
et du 19 octobre

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

*Conseiller Municipal
délégué à l'Information :*
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Bruno RUFFI

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
Monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue à
la Mairie de Saint-Cloud
(602 70.40, poste 38)

Imprimerie Gelbard, Paris



LE PROPOS DU MAIRE

Le présent numéro du Bulletin Municipal vous donnera beaucoup d'informations sur le Budget Supplémentaire de l'exercice 1978, et sur les travaux en cours. Il rend largement compte des manifestations culturelles qui ont eu lieu à la rentrée et dont le succès montre à l'évidence que l'important effort entrepris par votre Conseil Municipal pour mieux animer la rentrée à Saint-Cloud a été compris par beaucoup d'entre vous.

Nous allons maintenant achever la révision du Plan d'Occupation des Sols qui organise l'urbanisme de Saint-Cloud depuis 1973 et qui, sur certains points, commençait à dater. En plafonnant désormais les hauteurs des immeubles à 2, 4 ou 6 étages selon les zones, et en prévoyant de nouvelles facilités pour l'implantation du commerce dans notre ville, nous essayons de rendre plus agréable la qualité de la vie quotidienne.

Comme vous le savez, votre Conseil Municipal a largement utilisé depuis quelques années le droit que lui a donné la loi de réforme de l'urbanisme d'acheter, pour le compte de la ville, de grands terrains mis en vente par leurs propriétaires. Ceci nous permettra de disposer de réserves foncières suffisantes pour envisager à l'avenir les équipements scolaires, sociaux, culturels et sportifs qui sont nécessaires à une collectivité de notre dimension.

Je tiens enfin à rendre un hommage tout particulier au Docteur Jacques DEBAT qui a bien voulu accepter le principe d'une donation à la ville de la plus grande partie de la propriété de son père, située rue du Mont-Valérien. Au cours d'une brève cérémonie le mois dernier, en présence de Monsieur d'ORNANO, Ministre du Cadre de Vie et de l'Environnement, le Docteur DEBAT a annoncé la prochaine donation à la ville d'un terrain de 13 000 m² qui devra conserver sa vocation d'espaces verts et dont la ville sera prochainement nue-propriétaire. Ainsi, en additionnant les acquisitions à titre onéreux et cette donation, la ville de Saint-Cloud pourra non seulement préserver ses espaces verts, mais encore se doter des équipements nécessaires à un meilleur cadre de vie.

La réforme des finances locales, dont le Parlement discute en ce moment, va sans doute entraîner pour Saint-Cloud une gestion plus rigoureuse de son budget, puisque une plus grande solidarité va désormais exister entre les communes pauvres et celles qui disposent d'un potentiel fiscal plus important. Il faudra donc plus que jamais concilier la rigueur de la gestion à l'amélioration constante des conditions de vie dans notre Cité. Je compte sur votre appui et sur votre compréhension pour continuer demain à bien gérer Saint-Cloud.

Wescode

J.-P. FOURCADE

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1978

Le budget supplémentaire de 1978, voté par le Conseil Municipal le 19 Octobre, s'équilibre, en recettes et dépenses, et en mouvements réels, à 18 104 474,85 frs, comme indiqué au tableau ci-dessous.

I. - DEPENSES	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total
Reports 1977	11 031 894,13	2 160 400,00	13 192 294,13
Dépenses nouvelles	2 745 406,30	2 166 774,42	4 912 180,72
	13 777 300,43	4 327 174,42	18 104 474,85
II. - RECETTES			
Reports 1977	11 164 317,55	5 325 269,96	16 489 587,51
Recettes nouvelles	240 282,00	1 374 605,34	1 614 887,34
	11 404 599,55	6 699 875,30	18 104 474,85

Compte tenu de la confusion qui peut exister du fait des reports de l'exercice précédent, l'analyse suivante des recettes et dépenses ne tient compte que des opérations nouvelles.

RECETTES

Les recettes nouvelles de Fonctionnement proviennent de dotations de l'Etat non prévues au Budget Primitif (VRTS, subvention compensatrice des exonérations de constructions neuves,

taxe additionnelle aux droits de mutation) pour un montant de 1 200 000 F environ, auxquels s'ajoutent un produit complémentaire de 150 000 F pour les cantines et la mini-crèche.

DÉPENSES

Section de fonctionnement :

Le crédit de 2 166 774,42 F alimente les différents chapitres du Budget Supplémentaire. Un effort particulier est fait pour :

- l'entretien des bâtiments (scolaires et communaux) 600 000 F
- la voirie et les espaces verts 310 000 F
- les subventions aux Associations (dont 100 000 F au Conservatoire Municipal de Musique) 258 991 F

Les autres dépenses principales concernant :

- les frais du personnel 121 000 F
- les fournitures et carburants pour la voirie et le garage municipal 180 000 F
- les colonies, classes de neige, cantines et centres aérés 216 500 F
- l'enlèvement des ordures et encombrants 140 000 F
- la mini-crèche 76 500 F

Section d'investissement :

Le montant total des dépenses nouvelles d'investissement s'élève à 2 745 406,30 F.

Outre diverses acquisitions de matériel et mobilier pour les Services Municipaux, la Bibliothèque, les crèches, gymnases, etc., le Budget Supplémentaire de 1978 permet, en particulier, d'alimenter la première tranche du **Deuxième Plan d'Equipements Collectifs de la Ville de Saint-Cloud** d'un crédit supplémentaire de 2 340 000 F, réparti entre les opérations suivantes :

- N° 1 : acquisitions foncières 1 300 000 F
- N° 5 : voirie 840 000 F
- N° 14 : gymnase de la Fouilleuse 200 000 F

La tranche 1978 du deuxième Plan d'Equipements Collectifs atteint donc 10 890 000 F, soit, pour la première année, plus du cinquième (21,35 %) des crédits prévus pour l'ensemble du Plan qui s'étend sur six années (1978-1983).

La situation du deuxième Plan, après cette dotation complémentaire de crédits, est donc la suivante :

CHAPITRES DU PLAN	TOTAL DU PROGRAMME (1978-1983)	CREDITS OUVERTS (1 ^{re} TRANCHE)		
		BP 78	BS 78	TOTAL
I Acquisitions foncières	6 000 000	2 500 000	1 300 000	3 800 000
II Equipement Sanitaire et Social	6 250 000	250 000		250 000
III Voirie et espaces verts	8 800 000	1 100 000	840 000	1 940 000
IV Equipement scolaire et péri-scolaire	6 900 000	1 100 000		1 100 000
V Equipement sportif	1 850 000	1 600 000	200 000	1 800 000
VI Equipement culturel	7 300 000	500 000		500 000
VII Equipements inter-communaux	400 000			
VIII Remboursement de la dette	13 500 000	1 500 000		1 500 000
TOTAL.....	51 000 000	8 550 000	2 340 000	10 890 000

Le volume des crédits des Budgets Primitif et Supplémentaire 1977 s'élevait à 61 069 101,56 F. Compte tenu des reports de l'exercice 1977, le montant global du Budget de 1978 s'établit à 70 926 092,66 F, soit une progression de plus de 16 % par

rapport à l'exercice précédent. C'est sur ce chiffre que sera basé le Compte Administratif de 1978, que le Conseil Municipal sera appelé à étudier lors de la réunion de printemps 1979.

TRAVAUX

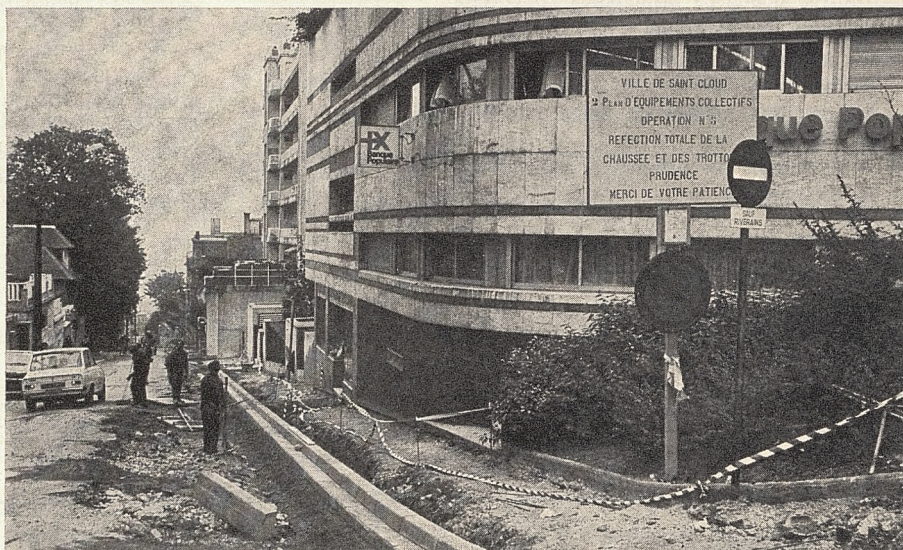
Le Conseil Municipal vient de voter de nouveaux crédits au Budget Supplémentaire 1978 pour les Travaux de Voirie.

Après consultation des délégués de quartier, le programme complémentaire de réfection des chaussées et trottoirs à réaliser avant le printemps est établi comme suit :

I. - REFECTION TOTALE DES VOIES

- Rue PRESCHÉZ *entre la rue Gounod et le boulevard de la République.*
 - Rue GASTON-ROLLIN (2^e tronçon).
 - Carrefour ARMENGAUD-COUTUREAU + espace réservé aux 2 roues.
 - Rue VAUGUYON *entre la rue Dailly et la rue Dantan.*
 - Rue AUDE.
 - Rue des GATE-CEPS (partie haute).
 - Rue de l'YSER.
 - Allée des COTEAUX.
 - Rue TRAVERSIERE.
 - Parking du Gymnase Fouilleuse.
- N.B. - La rue Sévin-Vincent sera complètement refaite (chaussée et trottoirs) dès le vote du Budget Primitif 1979.

UN VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE



II. - REFECTION DES TROTTOIRS

- Rue LAVAL (des 2 côtés)
- Rue LELEGARD *entre rue Laval et rue Pasteur (des 2 côtés).*
- Rue de la PORTE-JAUNE *entre rue Pasteur et rue Sévin-Vincent (côté St-Cloud).*
- Rue de la GARENNE (des 2 côtés).
- Rue JOSEPHINE (des 2 côtés).
- Rue RENE-WEILL (côté pair).
- Avenue du MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY *entre la rue du Bois-de-Boulogne et des Gâte-Ceps (côté pair).*
- Avenue du MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY *entre le Pont de Sénard et la place Santos-Dumont (côté pair).*
- Rue MARIUS-FRANAY (des 2 côtés).
- Boulevard SENARD *entre l'avenue des Pâtures et la rue Albert-1^{er} (côté pair).*
- Avenue BERNARD-PALISSY *entre rue de l'Aqueduc et rue de la Verrerie (côté pair) + plantation d'arbres.*
- Rue de la VERRERIE + plantation d'arbres.
- Avenue de LA FOUILLEUSE *entre l'Allée des Pâtures et l'Allée des Cytises (côté Saint-Cloud).*
- Rue HEBERT *entre la rue d'Orléans et la rue des Ecoles (côté pair).*

III. - AMENAGEMENT DU PARC PUBLIC MARIE-BONAPARTE

- Cheminement, éclairage, piste pour planches et patins à roulettes, « coin des petits », jeu de boules, bancs, enclos à chiens...

A propos du Centre Ville

*Les immeubles
en accession
à la propriété avec
prêt conventionné*

Modification

L'article paru dans le Bulletin Municipal n° 152 de septembre 1978 (page 14) est modifié comme suit : « Afin de dresser la liste des postulants suivant les critères définis dans l'article, il est demandé à tous les intéressés, sans aucun engagement de leur part, de se faire connaître à la Mairie (Service Rénovation) **avant le 1^{er} février 1979** ».



Les démolitions de l'îlot limité par les rues Vauguyon, Dailly, Desfossez et les places de l'Eglise et de Gaulle sont en cours.

Ici la démolition des immeubles des 15, 17 et 17 bis, rue Dailly ; sur cet emplacement, les travaux de reconstruction d'un groupe d'immeubles, comprenant vingt-neuf logements, commenceront le 15 décembre 1978.

La construction des autres bâtiments de l'îlot commenceront après la démolition de certains immeubles au 11 et 11 bis, rue Dailly, ainsi que le long de la rue Desfossez, au début de l'année 1979.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- *Permis de construire délivrés du 2-8-78 au 17-10-78 :*

Date de l'arrêté du permis de construire	Adresse du chantier	Nature des travaux
2- 8-78	10, avenue de Nancy	Extension d'un pavillon
7- 8-78	20, rue de l'Eglise	Modification de façade (boutique)
11- 8-78	7, rue Ernest-Tissot	Extension d'un pavillon
18- 9-78	65, quai Carnot	Réaménagement d'une station-service
19- 9-78	7, boulevard Sénart	Aménagement de grenier (chiens assis)
26- 9-78	Rues Lelégard et Pasteur	Restructuration maison de retraite
4-10-78	98, boulevard de la République	Modification de façade (banque)
9-10-78	3, rue de l'Hospice-et-Lauer	Modification de façade (boutique)
17-10-78	2 bis, rue Laval	Extension d'un pavillon

- *Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public, conformément à la Circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31-12-76 relative à la publicité des demandes de permis de construire :*

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
28- 7-78	14 bis, rue Commandant-Lareinty	Construction d'un pavillon
4- 8-78	2 et 4, rue des Ecoles	Restructuration Ecole du Centre
7- 8-78	Parking Val d'Or	Abris pour 2 roues
22- 8-78	Boulevard Sénart, rue des Viris et avenue B.-Palissy	Abris stade Hachette
28- 9-78	4, rue Royale	Surélévation en partie de combles
2-10-78	21, rue des Ecoles	Création de baies et modification en partie de toiture
3-10-78	6 bis, allée F.-Schmitt	Création de fenêtres

Comme chaque année, le Sénateur-Maire a assuré une « visite de chantier » afin de constater l'avancement des travaux demandés par la Municipalité. Fixée quelques jours avant la rentrée des classes, elle revêtait cette année un caractère thématique, puisque M. FOURCADE — entouré de plusieurs membres du Conseil Municipal et des Services Techniques — passa en revue les différents groupes scolaires Clodoaldiens.

Une nouveauté à noter dans ce domaine : l'ouverture de cinq classes (deux maternelles et trois primaires) du groupe scolaire de la Fouilleuse entièrement terminé.

RENTÉE DES CLASSES JOUR " J " MOINS DEUX



De vastes travaux de réfection des voies ont également été entrepris à l'extérieur de l'Ecole des Coteaux

Troisième étape : la Fouilleuse (Directeur : M. BARDEAU)

Cette année, le nombre d'enfants étant suffisant, la très belle école de la Fouilleuse a ouvert ses portes.

La cuisine du groupe alimentera les deux cents élèves du Val d'Or. Le gymnase tout proche du groupe, terminé également, permettra l'accès aux handicapés.

Ecole de Montretout

(Directeur : M. DUBUIS)

Trois blocs sanitaires nouveaux remplacent les anciens WC, la modification de l'entrée et de petits travaux effectués dans la loge du gardien ont été entrepris. En maternelle, trois classes ont été repeintes et les travaux de ravalements terminés.

Ecole du Centre

La visite s'est achevée par l'Ecole du Centre en pleine restructuration. Mme LANGEAC, la Directrice, se déclara satisfaite de l'évolution des travaux (la réalisation d'une palissade « à hublot » permettant aux enfants de voir l'édification de la nouvelle école est une très bonne idée).

On le voit, un effort considérable a donc été consenti pour rénover les Ecoles puisque les travaux se montent cette année à 900 000 francs.

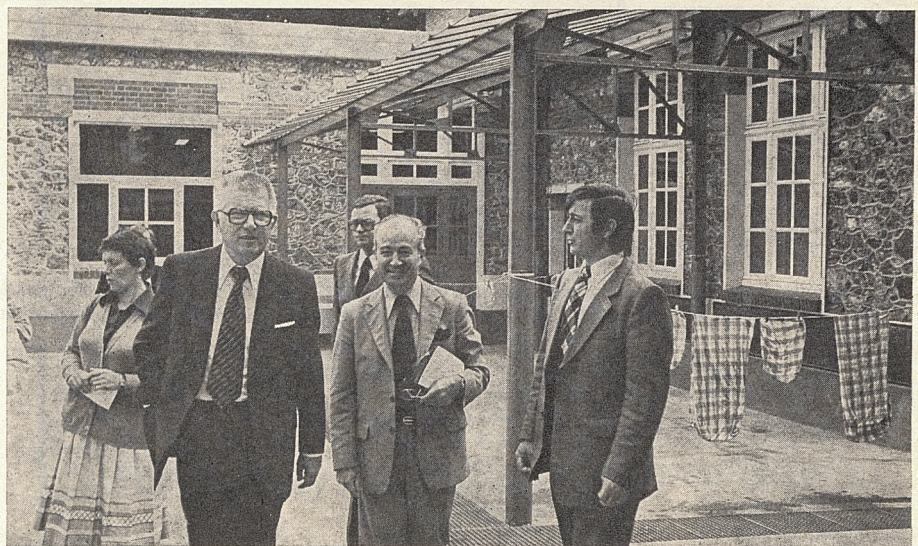
A l'Ecole des Coteaux où attendait le Directeur, M. MAGDO, ont été réalisés :

- la peinture des classes du premier étage, bâtiment « Palissy », ainsi que les ravalements extérieurs cour « Sénard » ;
- le remplacement des croisées dans le bâtiment « Sénard » ;
- en maternelle, le garage municipal a effectué de petits travaux d'aménagement de la cour.

Groupe Scolaire du Val d'Or

D'importants travaux avaient été entrepris en 1977 à l'Ecole Primaire du Val d'Or.

Les remises en état concernent donc essentiellement les classes maternelles (où nous rencontrons la Directrice, Mlle LEMOINE) : peinture du préau, travaux d'isolation du nouveau réfectoire (demandés par le Maire, le jour de l'inauguration), aménagement du plateau d'évolution de l'Ecole Primaire et d'un bac à sable (par le garage) pour l'Ecole Maternelle.



Entouré de M. JONKA, de Mme FAUQUENOT, Maires-Adjoints, de M. GROSJEAN, Directeur des Services Techniques, M. FOURCADE s'assura de l'avancement des travaux tant extérieurs qu'intérieurs

Après avoir remercié l'assistance ainsi que le Maire, les Maires-Adjointes, Conseillers Municipaux, Monsieur GUAY, délégué de quartier, énumère la liste des travaux effectués depuis le 16 mai, date de la dernière réunion :

- améliorations apportées aux aires de stationnement pour vélocycles boulevard de la République ;
- création de douze places de parking pour les professeurs du lycée, rue de Buzenval ;
- peinture des candélabres rue Armengaud ;
- possibilité, pour les adultes, d'utiliser le tennis du COSSEC Gounod quand il n'est pas occupé par les enfants.

Il énonce ensuite le programme des travaux à effectuer :

- réfection totale de la rue Coutureau (début des travaux le 16 octobre 1978),
- réfection des trottoirs de la rue Preschez (entre le boulevard de la République et la rue Gounod) ;
- pose de bancs boulevard de la République (entre la rue Coutureau et la rue Pigache) ;
- travaux rue Armengaud au niveau de son tracé courbe (face à la rue Coutureau). On va réaligner le tracé et créer quelques aires de parkings pour vélocycles.

Avant de passer la parole aux habitants, Monsieur GUAY rappelle quatre thèmes « hors quartier » mais pouvant intéresser l'ensemble de la commune :

- **passerelle d'accès au parc** : un avis de concours est lancé auprès des architectes de Saint-Cloud pour remplacer celle existante qui devient très dangereuse ;
- **busphone** : depuis le 1^{er} septembre, un busphone « sur mesure » a été mis en service ;
- **aménagement du parc Marie Bonaparte** : on pourra y trouver de quoi satisfaire les enfants mais aussi les personnes âgées ;
- **le service de l'accueil à Saint-Cloud** : Monsieur GUAY passe la parole à Madame FONTES, responsable de ce quartier pour en accueillir les nouveaux arrivants. Après avoir rappelé que ce service travaillait bénévolement grâce au dynamisme de Madame FOURCADE et d'une équipe d'hôtesse, Madame FONTES en expliqua les moyens et les buts.

COMITÉ DE QUARTIER « coutureau république »

animé par Michel GUAY



Des jeux de prairies pour les petits (cages à écureuils...), des allées pour la promenade, tel doit se présenter le Parc Marie Bonaparte nouvellement aménagé

Puis les habitants posèrent de nombreuses questions :

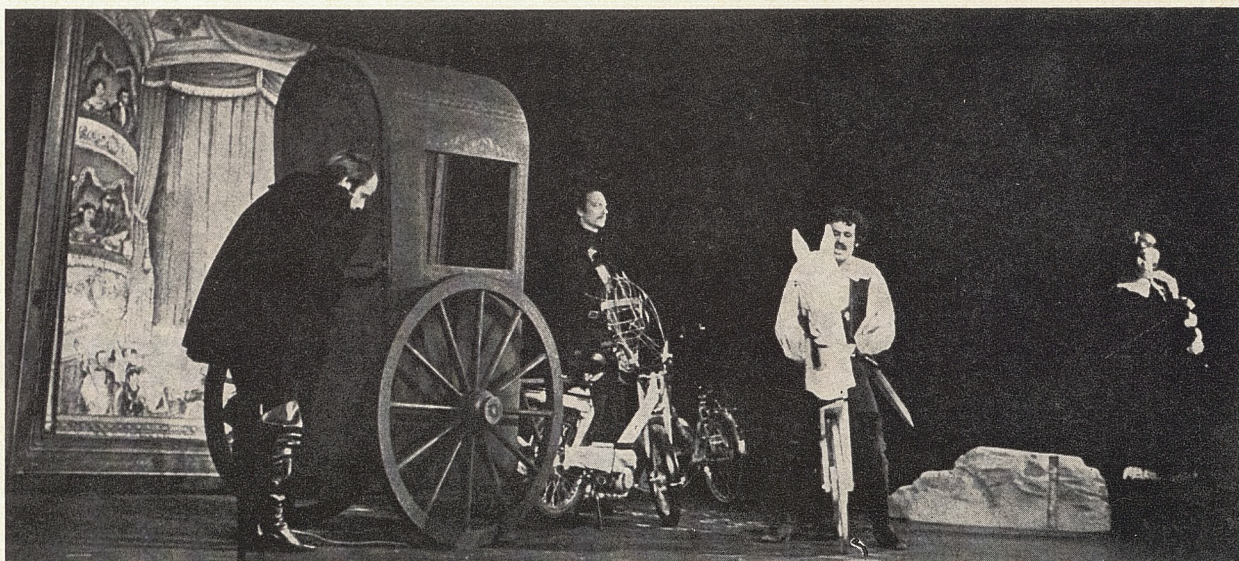
- passage trop matinal du camion d'enlèvement des ordures ménagères rue Coutureau ;
- précisions sur l'état d'avancement du projet du Centre Commercial Foch-Montretout ;
- le sens de circulation de la rue Coutureau ;

- l'entretien des parterres de fleurs ;
- l'extension d'Interpol ;
- manque de signalisation du Carré Saint-Jean.

La séance fut levée à 22 h 30. La prochaine réunion aura lieu au cours du premier trimestre 1979.

Michel GUAY,
Conseiller Municipal

COMMISSION EXTRA - MUNICIPALE



Une scène des « Trois Mousquetaires » présentée lors de la Semaine Culturelle

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Séance du 18 Octobre :

L'ordre du jour était dense :

- organisation de la quinzaine sportive ;
- suite donnée au forum ;
- bilan de la Semaine Culturelle de Spectacles à Saint-Cloud.

Fête du sport

La quinzaine sportive ou plutôt la fête des Sports pourrait s'ouvrir par une manifestation de prestige pour attirer l'attention du public et serait réduite à une semaine et deux week-ends du 12 au 20 mai pour en faire une manifestation plus dense. L'on y pratiquerait :

- du sport de compétition pour mettre en valeur les réalisations des sportifs et de ceux qui les entourent ;
- du sport pour tous, en constituant des équipes au sein d'associations ou de quartiers, ou d'entreprises ;
- du sport pour enfants avec la journée organisée par les centres aérés et des rencontres entre les groupes scolaires dans le cadre du « tiers temps pédagogique ».

Il faut envisager la création d'un comité d'organisation, émanation de notre commission à laquelle seront conviés des responsables de quartiers, des professeurs d'éducation physique, des enseignants, des responsables volontaires d'associations et de mouvements de jeunes, et des spécialistes de l'information. Le Président de l'U.A.S. remarque qu'il faut sans doute mettre à l'actif de cette

fête des sports l'augmentation régulière du nombre d'inscrits aux Associations Sportives. (La fête du Sport fait l'objet d'un article du Maire Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, M. ROCHIC- CIOLI en « pages sportives ».)

Spectacles à Saint-Cloud

Les spectacles à Saint-Cloud : le bilan de ces dix jours de fêtes ininterrompues est en général positif et a certainement donné aux Clodoaldiens le désir de se retrouver sous le chapiteau à l'avenir.

Nous avons demandé l'avis des membres de la Commission après avoir donné toutes les explications nécessaires sur :

- les dates envisageables pour cette manifestation ;
- sa durée ;
- son appellation ;
- le nombre de spectacles à programmer ;
- le prix des places et les réductions à accorder ;
- la publicité et l'information ;
- et surtout le choix des spectacles, en gardant pour règle absolue un souci permanent de haute qualité.

Ensemble il nous faut réfléchir à certains problèmes : les associations locales ont-elles les moyens modernes d'or-

ganiser des spectacles de cette envergure ? Faut-il limiter à certaines tranches d'âge les spectacles pour enfants ? Comment assurer leur encadrement ? Peut-on demander aux communes riveraines du Parc de participer à nos fêtes pour en élargir l'audience sans alourdir les charges de notre commune ?

Nul doute que Saint-Cloud et son Parc ne deviennent, dans une ambiance amicale, un lieu où chacun ait envie d'aller pour se cultiver et se distraire.

Forum

Le forum des Associations aura eu pour mérite d'avoir été un trait d'union entre elles : elles s'y sont mieux connues et ont travaillé ensemble. Mme CHOISET, Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture, souhaite qu'une journée d'étude en commun sur un thème d'intérêt général en soit le prolongement.

Elle annonce le lancement de l'animation dans le quartier des Coteaux et exprime ses inquiétudes pour le financement du Bulletin vert des associations, financement pour lequel la M.J.C. espère une aide de l'Etat qui en accorde à des groupes socio-culturels pour certaines réalisations d'un programme de liaison inter-associations.

Rapporteur : Mireille WORBE
Conseiller Municipal

SPECTACLES A SAINT-CLOUD :

7000 spectateurs en 6 jours

29 Septembre 30 Octobre :

LES TROIS MOUSQUETAIRES OU L'ESCRIME NE PAIE PAS



« Place au théâtre ! C'est en effet par la création d'une pièce que commencera la Semaine ».

Michel GREY, « L'Aurore », 19 septembre.

« Les Tréteaux de France Jean DANET vont installer ainsi qu'ils le font depuis trois ans, leur chapiteau en plein cœur du superbe Parc de Saint-Cloud pour y présenter une adaptation des célèbres trois mousquetaires, burlesques et mouvementés ».

« Le Monde », septembre.

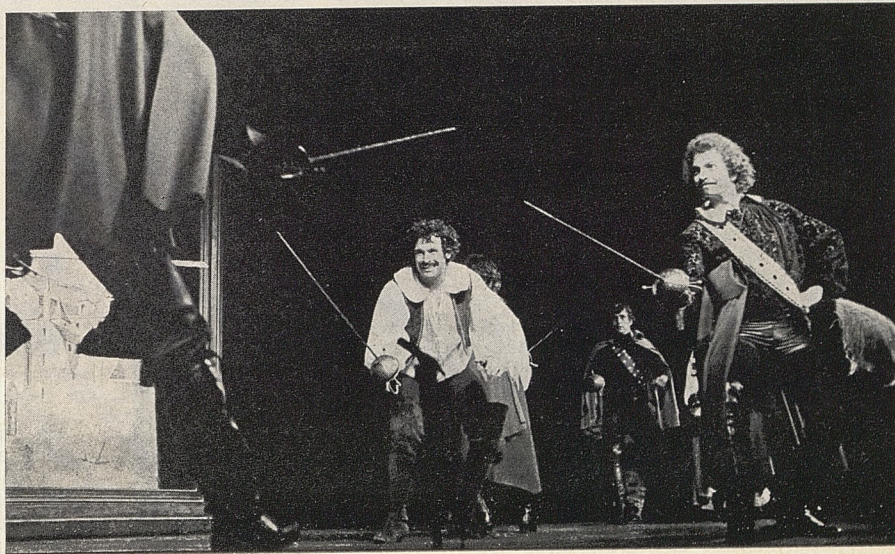
« Le sous-titre de la pièce « L'escrime ne paie pas » donne bien le ton de l'ouvrage ». « Le Parisien », 20 septembre.

La présence d'un nombreux public (aux deux représentations) des journalistes, des coupures de presse, autant de facteurs qui concrétisaient le succès remporté par cette pièce créée pour la première fois à Saint-Cloud par Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France.

Burlesque s'il en est, le spectacle fut

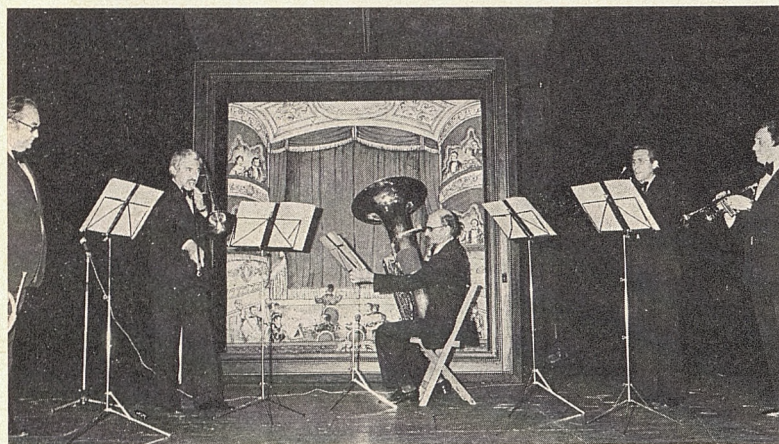
néanmoins parfaitement ressenti par le public clodoaldien.

Des centaines de personnes qui applaudirent un Louis XIII (magistralement interprété par Jean-Claude ISLERT) irresponsable et ridicule assis sur « le siège de La Rochelle », qui admirèrent la fougue de D'Artagnan (Francis PERRIN) et la Beauté de la Reine Anne d'Autriche, spectatrice étonnée des événements de l'Histoire. Costumes et décors tout comme le spectacle en général étaient de qualité, une image de marque à laquelle, grâce à Jean DANET nous étions déjà habitués.



Dimanche 1er Octobre :

LE QUINTETTE DE CUIVRES "ARS NOVA"



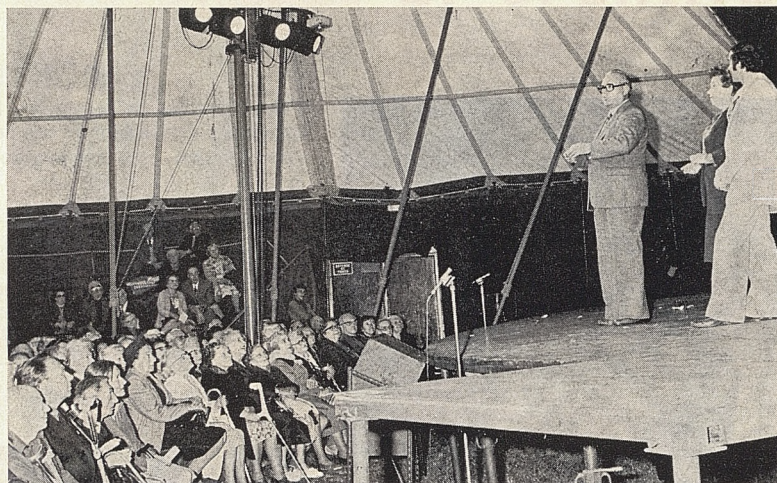
Organisé par « les Concerts de Saint-Cloud » pour les amateurs de Cuivres, le quintette « ARS NOVA » présente aux mélomanes — comme à ceux qui l'étaient un peu moins — une Musique du Moyen Age au XX^e Siècle.

Ce groupe musical donne de nombreux concerts à travers la France, nous devons encore entendre parlé de lui.

Mardi 3 Octobre :

" LE CHANDELIER "

« Les Heures Roses, les Heures de Gloire ». Une rétrospective en costumes d'époque authentiques... C'est M. BASSINET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, entouré de Mme BARTHELEMY, Conseiller Municipal chargé du 3^e Age et de M. MAROSELLI, Conseiller Municipal qui présente à un public attentif et impatient ce spectacle offert par le Bureau d'Aide Sociale. On pouvait noter également lors de cette manifestation la présence toujours très appréciée de Mme FOURCADE.



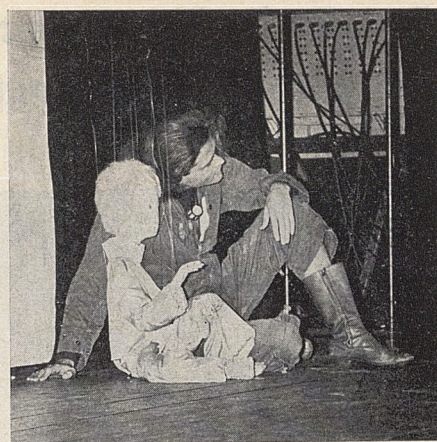
ET LES BALLETS

ALINE ROUX

Un type de Chorégraphie où se bousculent amateurs et détracteurs. On aime ou on aime pas mais on ne peut nier de toute façon le travail fourni par les danseurs ainsi que la recherche d'un certain esthétisme.

MERCREDI 4 OCTOBRE

Marionnettes : un spectacle de qualité



*malheureusement
gaché par une trop
grande affluence*

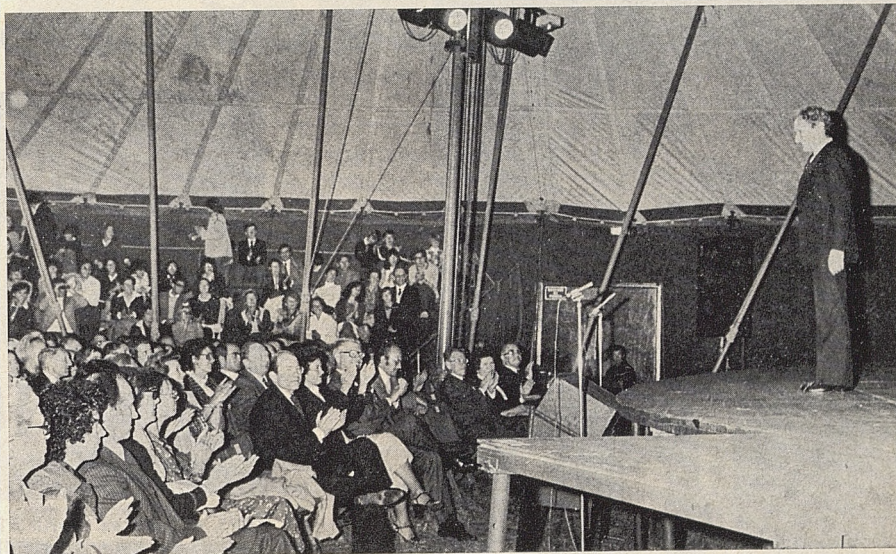
et

Jean-Louis Barrault dans les libertés de La Fontaine

Jean-Louis BARRAULT entre en scène, surpris que tant de gens se réunissent encore pour écouter La Fontaine, puis immédiatement commence :

« La nature humaine fait penser à un brasier d'où s'élèvent une flamme, une lumière et un reflet. La flamme engendre la passion du Plus-Etre, type : Pascal. La lumière engendre l'intelligence, type : Descartes. Le reflet engendre la conscience, type : Montaigne. Ainsi se tresse l'esprit français qui se prolonge au cours des générations. Mais il existe un quatrième type : ce sont nos grands originaux. « Chez ces derniers » dit-il, « je range, peut-être à tort, La Fontaine ».

Et tout de suite chacun subit l'envoûtement. Avec une économie de moyens incomparable, Jean-Louis BARRAULT, occupe seul la scène toute entière et son sourire « est » la jeunesse.



Parti pendant de longs mois à la recherche de La Fontaine, il tire aujourd'hui la conclusion : **« La Fontaine n'est pas un poète pour enfant, encore moins un pédagogue, et si la France en a fait son poète officiel et le maître de ses écoles : il l'est... mais de l'école buissonnière ».** Durant presque deux heures, il racontera aux Clodoaldiens éblouis et réunis pour cette exceptionnelle soirée « les Libertés » de La Fontaine : ses expériences mondaines, littéraires, bourgeoises, religieuses qui furent autant d'échecs.

Deux heures que l'on ne voit pas passer car BARRAULT à lui seul est un spectacle, il rit, s'émeut, ironise, joue enfin, déployant cet immense talent que nous lui connaissons.

Pour l'écrivain comme pour l'acteur, la fin se veut résolument simpliste : **« La Mort ? Une nuit sans matin ».**

Un grand bravo, Monsieur BARRAULT.

Un grand merci à l'Association « ARTS ET LOISIRS » qui, pour notre plaisir, organisa cette excellente soirée.

Jeudi 5 Octobre : RAYMOND DEVOS

LA RAISON DU PLUS FOU EST TOUJOURS LA MEILLEURE



« Raymond DEVOS à la Lanterne », une petite phrase répétée dans Saint-Cloud qui avait, naturellement, fait courir les foules.

Personnalité étonnante que celle de Raymond DEVOS : le cheveu indiscipliné, l'œil étonné, le ventre proéminent, pendant deux heures il va dévoiler aux adeptes de l'« absurde », aux obsédés du jeu de mots, aux amoureux de la syntaxe en escalier, les mille et une facettes de sa déconcertante personnalité.

Les liens entretenus avec le public existent réellement et ne déçoivent jamais. Il faut dire que la présence du Sénateur-Maire dans la salle apporta ce soir-là de l'eau à son moulin.

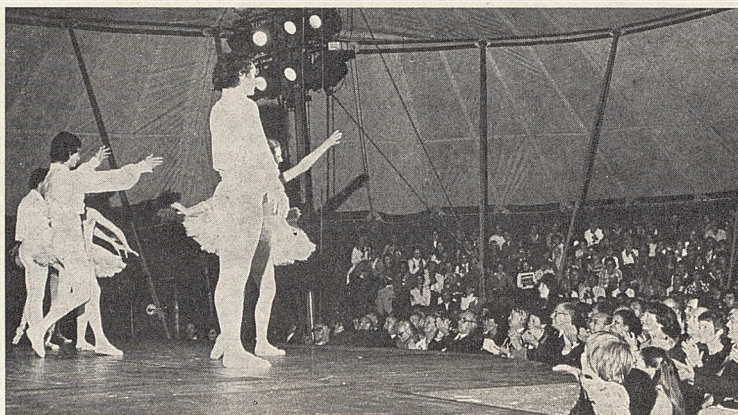
« En Fance on n'a pas de pétrole mais on a des idées, n'est-ce pas Monsieur le Maire. Des impôts à la « 2 chevaux », devenue « deux bœufs » en passant par le pôle Nord « Blizzard, Blizzard ».

Raymond DEVOS réinvente la Société, une Société qu'il aurait créée pour nous, pour son plaisir et pour le nôtre.

Vendredi 6 Octobre :



GALA DES DANSEURS DE L'OPERA



Trois danseurs : Cyril ATANASSOF, Georges PILETTA, Charles JUDE et trois danseuses : Noella PONTOIS, Claude de VULPIAN et Florence CLERC, tous, danseurs Etoiles de l'Opéra de Paris, ont remporté un véritable triomphe le vendredi 6, dans le cadre du Gala qui clôturait cette Semaine Culturelle.

Le programme comportait cinq « Pas de deux », ce que Cyril ATANASSOF avait appelé en souriant cinq morceaux de bravoure : « la Fête des Fleurs de Genzano » d'HELSTED, « The Afternoon of the faun » de Claude DEBUSSY, « Spartacus » d'Aram KHATCHATOUAIRAN, « le Corsaire » de DUGO, « Daphnis et Chloé » de Maurice RAVEL et la « Suite au Blanc » de LALO, le ballet final.

Sous un chapiteau totalement comble et devant de très nombreuses personnalités, les six Etoiles durent, à plusieurs reprises revenir saluer ce public enthousiasmé tant par la technique parfaite de ces tout jeunes danseurs que par l'esthétique de la chorégraphie.

ce public enthousiasmé tant par la technique parfaite de ces merveilleux danseurs que par l'esthétique de la chorégraphie.

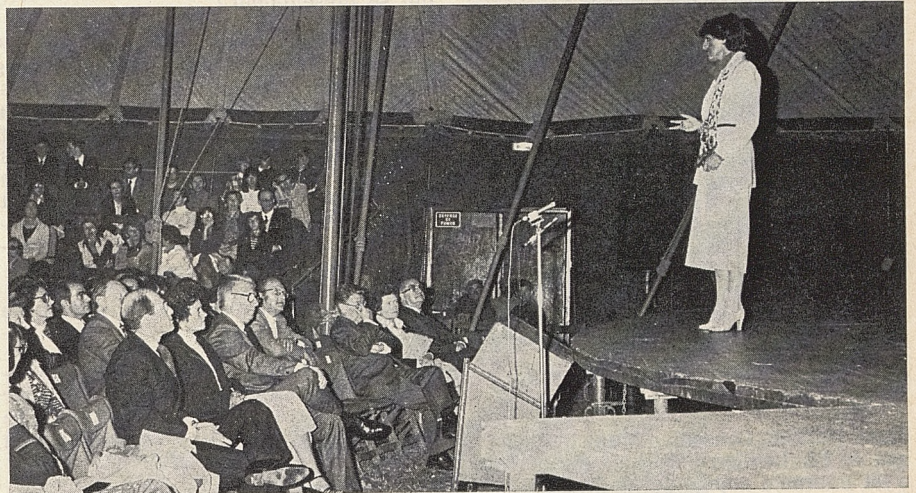
Arts et loisirs de Saint-Cloud

Conférences les mardis de 14 h 30 à 16 h à la Mairie

Désireuse d'être toujours à la pointe de l'actualité artistique, notre association vous a présenté, depuis le 3 octobre, GIORGIONE en souvenir du cinquième centenaire de sa naissance ; les frères LE NAIN, Claude LORRAIN, les peintres toscans « I MACCHIAIOLI », la donation PICASSO, les Relations culturelles entre Paris et Berlin entre 1920 et 1933, les Elégances Françaises de 1750 à 1970 en relation avec les expositions en cours dans les musées parisiens. Par ailleurs, un voyage au Bhutan vous a permis de découvrir ce « Royaume Méconnu de l'Himalaya ».

Mais il convient d'insister tout particulièrement sur la soirée exceptionnelle du 4 octobre au cours de laquelle Jean-Louis BARRAULT nous a merveilleusement guidés à travers « Les Libertés de LA FONTAINE ». Après ce récital, il a, dans une lettre adressée à Monsieur le Maire, eu la gentillesse de souligner que « l'auditoire était d'une telle qualité que je me sentais désireux de pouvoir tout donner et au-delà de mes possibilités. Je suis très reconnaissant également à Arts et Loisirs de la chaleur de son accueil ».

Merci Monsieur BARRAULT.



Marianne FODOR présente la soirée J.-L. BARRAULT avec beaucoup de gentillesse

Mardi 5 décembre : LES ECRIVAINS ET LES PEINTRES
par Madame EGLER, Conférencière des Musées Nationaux
Mardi 12 décembre : LA VOUTE DE LA CHAPELLE SIXTINE
par Monsieur PERCHERON, ancien chargé de mission des
Musées de France

**L'Ensemble instrumental
de Saint-Cloud
fête son deuxième
anniversaire, mais
bien que tout jeune encore
son avenir
semble prometteur...**

Deux ans ne suffisent pas à façonner un orchestre, cette fusion parfaite de musiciens dans un « instrument-tout » polyphonique mais unique.

Mais si l'heure n'est pas au bilan, l'Ensemble Instrumental déploie néanmoins une grande activité.

Durant ces derniers mois plusieurs concerts ont été donnés au Foyer Pierre de Coubertin, à l'hôpital de Rueil, à la Cité Internationale des Arts, où l'on entendit entre autres un Concerto pour hautbois de LECLAIR.

D'autres concertos de FASH, ALBINONI et un émouvant Gloria de VIVALDI auquel la Chorale de Saint-Cloud s'associa ont également été interprétés à l'Eglise du Centre.

On a pu apprécier aussi le chœur de Bad Godesberg qui assura, dans cette même église, une messe dominicale suivie d'une audition.

Puis ce furent les IV^e Rencontres Chorales (longuement évoquées dans le Bulletin Municipal du Mois de septembre).

ET DEMAIN...

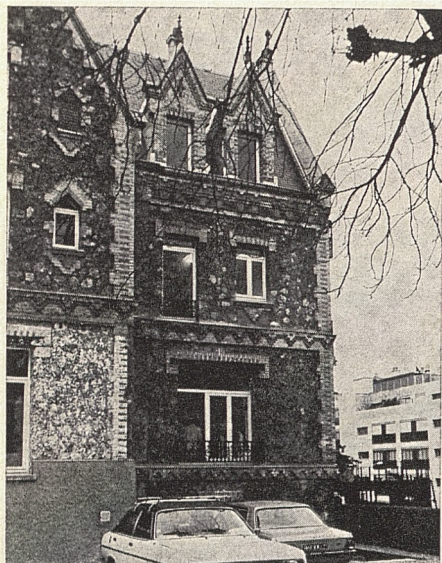
Les projets de François POLGAR, Directeur de l'Ensemble Instrumental et de la Chorale de Saint-Cloud concernant l'année 1979 sont nombreux : aucune date n'est définitivement arrêtée mais les pièces choisies sont connues : « La Messe du Couronnement » de MOZART, « la Symphonie des Adieux » de HAYDN, un concerto pour orgue et la « Water Music » de HAENDEL.

A ce programme résolument classique sera ajoutée probablement la ravissante « Simple Symphony » de BRITTEN.

HAENDEL et BRITTEN : un choix judicieux puisque l'Ensemble Instrumental doit se rendre à Pâques à Maidenhead, ville jumelée à Saint-Cloud.

Un très beau programme qui plaira, c'est certain.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE SAINT-CLOUD



Le Conservatoire Municipal

Mme WORBE, Conseiller Municipal, chargée de l'Animation Culturelle et Sportive, s'est informée auprès de M. de PLINVAL, Président du Conservatoire Municipal de Musique, de la récente rentrée scolaire :

Madame WORBE : Monsieur le Président, pouvez-vous nous dire comment se présente cette nouvelle année au Conservatoire de Musique ; la rentrée a-t-elle été réussie ?

Monsieur de PLINVAL : Réussie, oui, puisque la quasi-totalité des 700 élèves inscrits ont pu trouver, dès la première semaine d'octobre, leur place dans les différentes disciplines demandées.

Mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés considérables qu'il fallut surmonter : plus de 1 000 rendez-vous pris entre

les familles, les professeurs et la Direction ont permis d'arriver à concilier les impératifs d'horaires scolaires, les activités extra-scolaires et la... musique. Sans parler des autres difficultés que je n'évoque pas.

Madame WORBE : Avez-vous pu néanmoins accepter tous les élèves nouveaux qui se présentaient ?

Monsieur de PLINVAL : D'une façon générale oui, pour tous les élèves pré-inscrits au mois de juin. Pour les derniers arrivants, il n'a pas toujours été possible de les accueillir ; certaines classes sont déjà surchargées (malgré les conseils d'orientation pédagogique donnés lors de l'accueil aux parents) et la Direction est obligée d'en limiter les effectifs. Croyez-moi, certaines classes débordent littéralement !

Madame WORBE : Avez-vous ouvert de nouvelles classes ?

Monsieur de PLINVAL : Oui en particulier celle de Harpe qui travaille déjà avec un nombre très satisfaisant d'élèves. Une présentation de cet instrument aura d'ailleurs lieu fin novembre.

Madame WORBE : Sur quel point particulier souhaitez-vous porter votre effort cette année ?

Monsieur de PLINVAL : Nous voudrions voir se développer de plus en plus les Ensembles et la Classe d'orchestre. Je n'hésite pas à le répéter : limiter l'enseignement musical au solfège et à l'étude d'un instrument risque d'aboutir trop souvent à un désintérêt rapide de l'enfant. Pour éviter cet écueil, il est indispensable :

— que celui-ci s'initie à l'audition musicale. Les Concerts de « L'Auditorium » lui offre une première initiation ; les « Concerts de Saint-Cloud » lui proposent des concerts de grande qualité.

— qu'il participe à un ensemble quel que soit son niveau.

Le Conservatoire propose petits orchestres, trios, quatuors, accompagnements, ateliers musicaux, chorales qui ne regroupent encore hélas qu'une minorité d'élèves. Il nous semble indispensable que chaque élève dont le niveau le permet, participe régulièrement à l'un de ces Ensembles ; ce sera pour lui une véritable source de joie et d'encouragement dans l'étude de son instrument.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

MINI-CLUB D'ANGLAIS :

Le programme du deuxième trimestre est à votre disposition.

Tarif : 100 francs par mois.

NOUVEAU : POUR LES ELEVES DE LA 6^e A LA TERMINALE :

Soutien — Anglais
— Allemand Cours particuliers ou par groupe de 3
— Mathématiques

Tarif : 18 francs de l'heure

VISITES-CONFERENCES (gratuites) :

Vendredi 8 décembre : LE MONDE
Visite du Journal
Entretien avec un journaliste
Lundi 11 décembre : VISITE DES ATELIERS DE LA MANUFACTURE
DE SEVRES
Jeudi 18 janvier : LES COULISSES DE L'OPERA
Jeudi 1^{er} février : ACADEMIE FRANÇAISE

COURS D'ESPAGNOL :

Un cours d'espagnol débutera le 11 janvier. Les tests de niveaux auront lieu les 12 et 15 décembre.

Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Tarif des cours : 18 francs de l'heure.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

5, rue de Garches, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 84.33 (de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30)

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE LA PAIX

Le prochain Concert de l'Association des Amis de l'Orgue de la Paix aura lieu dans la première quinzaine du mois de mars 1979 où Gaston LITAZE inaugurera l'orgue définitivement restauré.

Des détails sur la date et le programme vous seront donnés dans le Bulletin du mois de février.

Le Président :
Jacques ISAMBERT

FETE DU SPORT 1979 :

Esquisse d'un schéma d'organisation

Il est habituel d'opposer le sport de compétition au sport de masse, le sport de l'élite au sport loisir. Le choix ne paraît pas devoir s'imposer, ni la préférence pour l'un, être exclusive de l'autre.

A notre sens ces deux types de sport se complètent, soit au niveau d'une collectivité dans un même instant, soit au niveau d'un individu dans le déroulement de sa vie.

Pour cette raison, dans notre souci d'animer notre cité par la fête du sport de printemps, il nous a paru souhaitable d'associer les deux genres d'activités pour essayer d'atteindre et d'intéresser le plus grand nombre de nos concitoyens.

Nous sommes aussi tentés d'ouvrir la fête par une manifestation de prestige destinée à créer l'événement (un petit événement), pour appeler l'attention sur les journées sportives, car le problème de l'information et de notre publicité reste chaque année posé.

I. - La date, la durée et le lieu

La dernière semaine de mai et la première de juin étaient préférées pour notre fête sportive.

En 1979 nous trouverons, à cette époque, groupées (à la grande joie des amateurs de ponts et de viaducs), l'Ascension, la fête des mères et la Pentecôte. Autant annoncer pour ces dates le dépeuplement certain de Saint-Cloud.

Retarder nos manifestations nous ferait ressentir la concurrence irrémédiable des examens; nous ne pouvons que les avancer. La période du 12 au 20 mai paraît donc la seule envisageable.

Par ailleurs, nous envisageons de réduire la durée à 9 jours, dont deux week-ends, au lieu de 15 jours dont trois week-ends dans le passé, espérant une plus grande intensité par une concentration des manifestations.

La recherche de l'animation, de l'ambiance de la fête, voudrait que l'on réunisse notamment les manifestations des week-ends en un seul lieu, pour créer un pôle d'attraction et un regroupement des différents publics du matin jusqu'au soir. Mais cet objectif nécessite que l'on dispose d'un endroit vaste et central.

Si le complexe du carré Saint-Jean est vaste, il n'est pas central et si les stades du quai Carnot, d'Hachette ou l'ensemble des Tourneroches sont relativement centrés, ils sont restreints ou spécifiques de certains sports.

Nous sommes donc condamnés à disperser nos activités sportives en différents points de la ville et devons essayer de



Le Maire Adjoint chargé des sports, M. ROCHICCIOLI, lors de la Fête du Sport 1978

faire en sorte que cette servitude nous conduise à décentraliser l'animation sans l'affaiblir.

II. - Les manifestations sportives

Mais quelles gammes de manifestations allons-nous choisir pour animer le concert sportif du printemps.

Nous souhaiterions pouvoir associer sports de compétition et sports pour tous, sans oublier bien sûr les adolescents, mais aussi les enfants des écoles primaires.

Notons, au risque d'être contredits, que certains sports nous paraissent relever de préférence d'une catégorie plus que de l'autre, en fonction de la technicité plus ou moins grande qu'ils exigent ou

simplement de l'engouement qu'ils connaissent.

Le sport de compétition

L'idée serait de créer des challenges disputés tous les deux ans, afin de permettre une rotation entre tous les sports concernés, tels l'athlétisme, le judo, les concours hippiques, la gymnastique, la natation, le hand-ball, le volley-ball, la voile et les sports populaires que sont le football et le cyclisme. Mais pour ces deux derniers ne sont-ils pas aussi des sports de loisirs ?

Ces rencontres challenges doivent nous permettre de récompenser les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants qui, tout au long de l'année se dépensent, sans compter leur temps, pour défendre les couleurs de leur club et de Saint-Cloud, dans une sympathique ambiance de camaraderie et d'enthousiasme partagé.

Sports pour tous

Les manifestations que nous devons essayer d'organiser s'adressent à ces hommes et femmes de plus en plus nombreux qui aiment l'effort musculaire en dehors de toute structure et de tout calendrier. Cette recherche de la forme physique pour équilibrer la sédentarité de notre vie, pourrait trouver sa consécration annuelle dans des rencontres amicales où l'important serait de se mesurer et à l'occasion de gagner... la partie ou... un lot offert par un commerçant de Saint-Cloud. Ne serait-ce pas ainsi le moyen d'animer les différents quartiers de notre ville et pour les Clodoaldiens de se connaître autrement qu'à l'occasion des embouteillages de la rue Dailly, du boulevard de la République ou de la rue du Calvaire ?

Quelles rencontres organiser :

— cyclotourisme et cyclisme, tennis, pétanque, marche, tennis de table, football, natation et volley-ball.

Des équipes pourraient se constituer, représentatives d'associations diverses, de mouvements de jeunes et surtout de quartiers.

Nous nous heurterons sûrement à l'individualisme de nos concitoyens et à l'esprit d'indépendance de ces sportifs particuliers que sont les adeptes du sport nature, du sport loisir.

Sports pour les enfants

Dans chacune des catégories ci-dessus nous pourrions prévoir une section « jeunes » divisés en catégories d'âges.



La Fête du Sport est toujours très bien ressentie par les enfants

Bien sûr maintenir la journée de l'enfant organisée par les centres aérés et qui connaît un grand succès.

Des rencontres inter-groupes scolaires pourraient être mises au point dans le cadre du tiers temps, avec la collaboration des enseignants et des professeurs d'éducation physique.

III. - Manifestation de prestige

Pour ouvrir la fête du sport et attirer attention et public nous souhaitons faire appel à une formation sportive, de préférence non professionnel, dont les prestations sont attractives et réputées.

Nous pensons aux sapeurs-pompiers de la ville de Paris, auxquels pourrait s'ajouter : fanfare ou harmonie.

Toutes les idées méritent d'être examinées : faire appel à un cirque, organiser une course de côte de vieux tacots, une fête foraine, etc.

Si dans cette perspective nous voulons réussir la fête du sport 1979, il nous faut la préparer dès maintenant et connaître les personnes de Saint-Cloud qui seraient prêtes à nous aider pour animer leur quartier, leur résidence, leur entreprise, leur établissement, en s'associant à nous pour mettre sur pied des équipes dans les différentes activités sportives que nous avons envisagées.

Nous leur demandons de se manifester auprès du service des sports de la mairie, nous écrire pour nous faire part de leurs suggestions car le succès de cette tentative, assez nouvelle en soi, qui dépasse le cadre strictement sportif, ne peut se réaliser qu'avec la collaboration de habitants de notre cité.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI,
Maire Adjoint

chargé de la Jeunesse et des Sports

LES CYCLISTES DE L'U.A.S. SAINT-CLOUD A L'HONNEUR

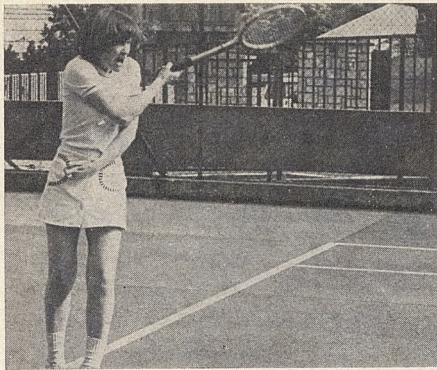
Trois Clodoaldiens ont participé, le 3 octobre, à une épreuve contre la montre organisée par le Club d'UNIC-FIAT de Suresnes, sur un parcours difficile en vallée de Chevreuse.

Plusieurs catégories avaient été prévues au départ, en fonction de l'âge des participants, depuis la zone industrielle de Trappes.

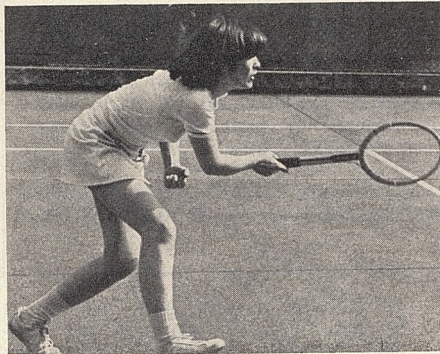
Celle de 30 à 40 ans a été marquée par la victoire de Christian DAUPHIN de l'U.A.S., parcourant les 44 km du circuit en 1 h 14 minutes (remportant ainsi le challenge de sa catégorie, à la moyenne de 35,68 km/h), ainsi que la troisième place au classement général de tous les participants.

A noter également les excellentes prestations, dans leurs catégories respectives, d'Alain DELAWOEUVRE et d'Aymar de VITRY, tous deux de l'U.A.S. Saint-Cloud.





de nouvelles activités



Création de nouvelles activités sportives volley-ball basket-ball

En complément des tennis aménagés ces dernières années sur l'Ensemble Sportif des Tourneroches, la Ville de Saint-Cloud a ouvert :

I. - Un nouveau court découvert au CES Gounod :

Ce tennis est mis en dehors des heures scolaires à la disposition des enfants, adolescents et adultes dans les conditions suivantes :

Lundi - mardi
Jeudi - vendredi de 17 h à 20 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 20 h
Dimanche de 8 h 30 à 18 h 30

La location horaire est de :
— 24 francs pour les adultes,
— 12 francs pour les enfants et adolescents mineurs.
Les tickets sont à retirer en Mairie - Bureau des Régies.

II. - Un tennis couvert à la salle omni-sports des Tourneroches à compter du 14 janvier 1979 :

La construction d'un nouveau gymnase à la Fouilleuse a permis le transfert vers cette nouvelle salle de certaines activités telles que le volley-ball et la gymnastique, dégagant ainsi des créneaux horaires que nous mettons à profit pour leur utilisation en tennis couvert aux jours et heures suivants :

Mardi de 20 h à 23 h
Mercredi de 20 h à 23 h
Jeudi de 21 h à 23 h
Samedi de 12 h à 19 h
Dimanche de 13 h à 18 h
et plusieurs matinées en semaine.

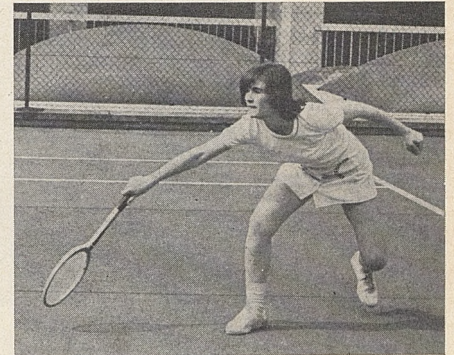
Pour le développement du sport à Saint-Cloud, nous avons construit un nouveau gymnase permettant la pratique des sports collectifs, notamment le volley-ball et le basket-ball.

L'Association Sportive de Saint-Cloud (U.A.S.) comprend une section de Volley exclusivement féminine et aucune section de basket-ball. Le Président de l'U.A.S. et son Comité Directeur, forts de ces nouvelles installations, envisagent avec optimisme la création d'une section masculine de volley-ball et d'une section de basket-ball masculine et féminine. Ces

TENNIS

Le tarif unique de location de ce court est de 35 francs l'heure avec possibilité d'abonnement trimestriel à 350 francs à date et heures fixes.

Les tickets et cartes sont à retirer au guichet des Tourneroches. Les douches et vestiaires de la piscine sont à la disposition des joueurs.



Ecole de Tennis pour adultes

Par ailleurs, nous projetons d'organiser les samedi après-midi, à compter du 1^{er} janvier 1979, une école de tennis pour adultes débutants.

Une étude de coût a permis de déterminer le montant des cotisations qui serait au maximum de 200 F par trimestre, tarif qui comprend la disposition du court et la leçon collective (6 élèves) du professeur. Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire au Bureau des Sports de la Mairie afin d'apprécier si le nombre de candidats justifie l'ouverture de cette école.

D'autres projets de création de tennis sont à l'étude pour 1979-1980.

deux sports devraient connaître à Saint-Cloud le même développement qu'ils connaissent ailleurs.

Les jeunes de Saint-Cloud désireux de pratiquer ces activités auront donc la possibilité de le faire dans notre commune. Qu'ils se fassent connaître au service des Sports de la Mairie qui est à leur disposition pour tous renseignements.

De plus si des anciens pratiquants de ces disciplines étaient intéressés par l'encadrement ou l'entraînement de ces sections, c'est bien volontiers que le club sportif les accueillerait.

SAINT BREVIN : un excellent séjour

L'année passée, deux enfants de la colonie avaient relaté leurs vacances atlantiques. Cette année nous avons demandé à un responsable administratif de la Mairie, Mme PLUNDER de nous communiquer ses impressions après un séjour de travail d'une semaine avec le personnel permanent et d'animation.

Il fait un temps gris sur Paris, le train s'ébranle de la gare Montparnasse sous une pluie battante, pour Pornic, situé à une dizaine de kilomètres de la station balnéaire de Saint-Brévin-l'Océan, où les nuages, à l'arrivée, sont moins contraignants.

Il est 16 heures au Centre, les 70 garçons et filles de 8 à 14 ans arrivés depuis quelques jours prennent leur goûter, pain, chocolat et jus de fruits; après s'être copieusement restaurés, le temps n'étant pas très chaud, les animateurs — six filles et quatre garçons — les orientent vers le terrain de volley-ball ou la salle de jeux. Les enfants disposent soit d'une aire de jeux sablée de 4 000 m² environ plantée d'arbres, pins, acacias, chataigniers, soit d'une salle équipée de tables, chaises, armoires où se pratiquent divers travaux manuels tels linogravures, peinture, émaux, pyrogravure, confection de fleurs; chaque enfant a le libre choix de son activité guidé par un animateur.

Tous les soirs quand on a bien joué au foot au volley, que l'on a les mains sales de peinture ou de terre, que l'on est encore tout salé par l'eau de mer, comme il est agréable de passer sous la douche avant d'aller manger la soupe, et oui, à Saint-Brévin le repas du soir commence par un bon potage, même s'il fait chaud, personne ne rechigne et certains réclament du « rab ». La nourriture est saine, suffisamment abondante, variée, l'on est bien trop occupé à vider son assiette pour avoir le temps de parler. La cuisinière est la première satisfaite puisque les plats reviennent vides.

Le dîner terminé, tout le monde se retrouve dans le parc, quelques moments de relaxation, c'est la veillée plus ou moins longue, plus ou moins animée, selon que la journée a été fatigante et que l'on éprouve encore un besoin d'activités. Le chant, les histoires, le mime, le théâtre sont des thèmes qui reviennent fréquemment.

Puis l'animation se ralentit, les paupières s'alourdissent, il est l'heure d'aller au lit, de se reposer; quelques-uns voudraient bien chahuter encore un peu, faire une bataille de polochons, mais le

Jean-Pierre Fourcade visite le centre alpin de Tamie



M. et Mme FOURCADE ont profité de leurs vacances pour rendre visite au Centre Alpin de Tamié où séjournait la colonie de vacances du mois d'août. Ils ont été accueillis par M. et Mme MERMOZ, régisseurs du Centre et par M. Bernard TALOPP, Directeur de la colonie.

Ce fut d'abord la visite des installations sous la conduite de M. MERMOZ : chaufferie-cuisine et des locaux. M. le Maire s'est fait expliquer le fonctionnement du centre. La visite s'est poursuivie par la reconnaissance de la piste de ski où la ville possède son propre téléski, à la disposition exclusive des enfants de Saint-Cloud. M. et Mme FOURCADE furent ensuite reçus en voisins à l'Abbaye cistercienne par le Père Abbé.

Après le dîner, un spectacle « Sons et Lumières » très bien organisé par le Directeur de la colonie et son équipe d'animateurs, fut très apprécié malgré la fraîcheur de la soirée.

moniteur est là qui surveille et petit à petit la maison s'endort. C'est à ce moment que les animateurs, jeunes de 18 à 22 ans ayant suivi des stages spécialisés, particulièrement attachés à leur travail, se réunissent pour mettre au point la journée du lendemain, car rien n'est laissé au hasard, tout est préparé, pensé, orchestré pour éviter les incidents désagréables.

Demain la vie reprendra vers 8 h 30, les enfants peuvent descendre prendre le petit déjeuner vers 9 heures, on est en vacances et il n'est pas question de se lever trop tôt.

La semaine passe vite à Saint-Brévin et les activités proposées sont nombreuses et agréables, c'est ainsi que :

- des futurs TABARLY partent chaque matin faire de la voile, pendant trois jours consécutifs ils apprennent à connaître la mer, ce monde à part qui leur offre aventures et rêves;
- des campeurs audacieux prennent le sac à dos, marchent quelques kilomètres, repèrent un coin agréable

et plantent la tente pour trois jours et deux nuits; au cours de ces journées de plein air et de liberté des talents culinaires se révèlent, certaines initiatives sont heureuses, d'autres plus décevantes, mais au retour, les aventuriers sont contents;

- les plus sages, ou les moins courageux se contentent de la mer, participent à des jeux de plage, découvrent le milieu marin : des algues, des coquillages; développent leur talent de constructeurs;
- une équipe s'initie à l'hippologie, et se prépare à aller chevaucher de gentils poneys à la robe blanche tachée de brun.

Quand on sonnera l'heure du retour à Saint-Cloud, c'est avec un peu de regrets atténués par la joie de retrouver leurs parents que ces enfants monteront dans le car qui les conduira à la gare. Ils reviendront chez eux le cœur ravi d'avoir passé de saines et joyeuses vacances.

Ginette PLUNDER
Secrétaire Général Adjoint

manifestations communales

SŒUR NOELLIE FAIT CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Un « personnage » de l'histoire de Saint-Cloud, Sœur NOELLIE, a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Mairie de Saint-Cloud au mois d'octobre. Le dévouement de cette religieuse, appartenant à la Congrégation des servantes du Sacré-Cœur de Jésus est connue de tous : M. JOULIA, Président du Comité d'Entraide Sociale de Saint-Cloud déclarait d'ailleurs à son propos :

« Qui ne connaissait la frêle silhouette de la Sœur sur son vélomoteur, dans le quartier de Montretout où pendant plus de vingt ans, elle apporta soins et réconfort aux malades avec un dévouement inlassable. »

Aujourd'hui à la retraite, Sœur NOELLIE recevait le témoignage de gratitude et d'admiration de ses amis de Saint-Cloud. « Cela honore l'Ordre du Mérite d'être décerné à une personne qui, toute sa vie, a donné l'exemple du dévouement et de la charité, notait M. Jean-Pierre FOURCADE, une charité à la fois chrétienne et intellectuelle. Dans une ville comme Saint-Cloud où une certaine opulence côtoie bien des problèmes délicats, Sœur



Sœur NOELLIE :
« Un personnage
de l'Histoire
de Saint-Cloud »

NOELLIE a été l'instrument essentiel d'une chaîne de solidarité et d'amitié ». Sœur NOELLIE, nouveau Chevalier dans l'Ordre du Mérite, a également reçu, au milieu des applaudissements, la grande

médaille d'Or de la ville au nom du Conseil Municipal, un ouvrage de M. André MARIE sur l'histoire de Saint-Cloud et un magnifique bouquet de fleurs.



DEUX ECOLIERS DE SAINT-CLOUD A LA FINALE NATIONALE DES EPREUVES DE LA PREVENTION ROUTIERE

Deux jeunes écoliers de l'Ecole Primaire des Coteaux, Mylène POITOU et Stéphane LE FOLL (classe de CM2) ont brillamment représenté notre Commune à Vichy les 29 et 30 septembre derniers lors de la finale du Challenge Municipal inter-pistes.

Ces deux jeunes gens, qui se sont classés 14^e sur l'ensemble des villes de France étaient accompagnés par leur moniteur M. LOURADOUR à qui nous rendons hommage pour son grand dévouement.

Félicitons aussi leurs deux instituteurs

Mme FRANÇOIS et M. MILLET.

M. GUAY, Conseiller Municipal, s'est rendu sur place pour assister au colloque qui suivit les épreuves. Il a pu, lors de la publication des résultats, féliciter les jeunes lauréats ainsi que leurs parents.

Remise des diplômes du travail

Entouré de plusieurs membres
du Conseil Municipal,
M. Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire,
a remis la Médaille d'Honneur du Travail
à cinquante-sept Clodoaldiens.

Cette cérémonie, marquant
vingt-cinq à quarante-huit ans de présence
dans la même entreprise
s'est déroulée le 30 septembre à la Mairie

Nous sommes heureux de féliciter
tous ces « médaillés » :



De nombreux membres du Conseil Municipal étaient venus assister à cette cérémonie toujours émouvante pour les heureux récipiendaires

Echelon GRAND OR

M. MOREL Pierre 14, rue Pigache

Echelon OR

M. BOURDIER René 132, rue Tahère
M. GAUTRE Henri 23, allée du Maréchal-Foch
M. GUILLAUME Roger 101, boulevard de la République
M. LEMAIRE Paul 2, rue Ernest-Tissot
M. MASSONNAUD Jacques 10, parc de la Bérengère
M. NEWEY Maxime 20, boulevard de la République

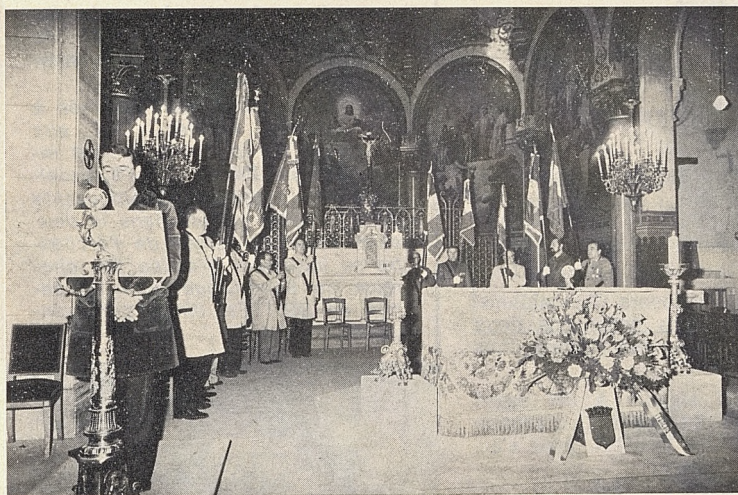
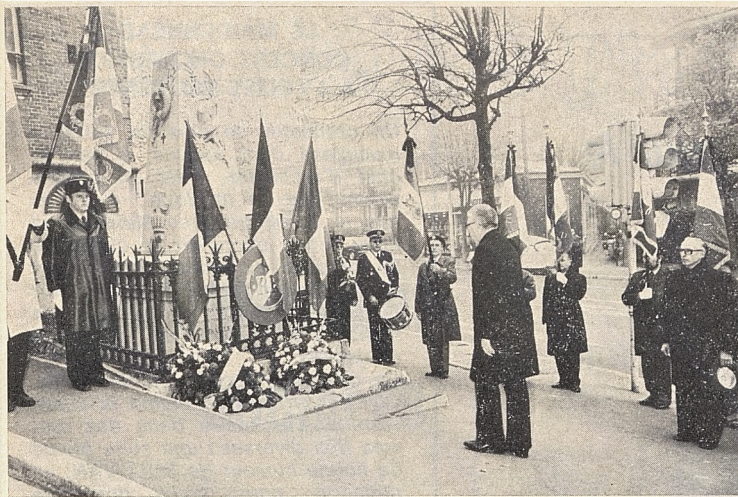
Echelon VERMEIL

M. BAYLE Louis 52, avenue Clodoald
M. CASTAY Albert 7, rue Albert-1^{er}
M. CHOUQUET Pierre 42, rue Laval
M. FUSADE Paul 71, rue Sevin-Vincent
M. LABATI André 67, avenue du Maréchal-Foch
M. LE BARS Roger 8, rue du Camp-Canadien
Mme LEBLANC Jacqueline 33, rue Gounod
M. LELU Roger 9, rue Albert-1^{er}
M. LEPOIVRE Jean 66, boulevard Sénard
Mme MARGUERITE
dite OBRAD Anne-Marie 12, parc de Béarn
M. MAYERAS Michel 1, parc de Béarn
M. MICHEL Fernand 2, rue du Camp-Canadien
M. PERKINS Guy 39, rue du Val-d'Or
M. PIERARD René 8, rue du Camp-Canadien
M. PIERRE Serge 40, rue du Mont-Valérien
M. SUIGNARD André 21, avenue Bernard-Palissy

Echelon ARGENT..

M. ALLAU Michel 6, rue de Buzenval
M. ARNAUD Louis 5, parc de la Bérengère
Mme ASSE Denise 12, parc de la Bérengère
M. BARBOT Guy 5, rue Pasteur
M. BERIA Jean 9, rue Pasteur

M. BERTHELOT Jacques 108, rue de Garches
Mme BESSE Jeanine 98, rue de la Porte-Jaune
M. BONZON Jean 3, rue Pasteur
Mlle BRIERE Huguette 98, rue de la Porte-Jaune
M. COURTOT Michel 8, rue des Ecoles
M. DESCHAMPS Bernard 175, boulevard de la République
M. DESPIAU Constant 41, rue Gounod
M. DOUCET Pierre 14, rue de Béarn
M. DUHAMEL Adrien 8, avenue des Vignes
Mme FOURTOY Aristéa 9, rue du Val-d'Or
Mlle HAMELIN Monique 1, avenue Belmontet
M. IMBERT Christian 1, rue de Béarn
M. JOUANNEAU Bernard 12, avenue Bernard-Palissy
M. LABRO Jean-Pierre 14, rue Alphonse-Moguez
M. LAMBERT Albert 102, rue de la Porte-Jaune
Mme LAMBERT Jacqueline 22, avenue Duval-le-Camus
M. LAPORTE Eugène 3, rue Pasteur
M. LE BOT André 10, rue Royale
M. MAILLOUX Joël 3, rue Pasteur
M. MANGOT Robert 9, parc de la Bérengère
M. MARTIN Jean-Claude 20, avenue du Maréchal-Foch
M. MOROSOLI Albert 3, avenue de Fouilleuse
M. NATAF Bernard 82, boulevard de la République
M. NAUMONT Paul 2, parc de la Bérengère
M. NEVERS Jean 7 et 9, allée du Maréchal-Foch
M. NICOLI Marc 6, rue du Camp-Canadien
M. OSSELIN Jacques 17, rue de Buzenval
M. PEILLON Henri 40, rue du Mont-Valérien
M. PINOT Edmond 10, parc de la Bérengère
M. PRUD'HOMME Guy 38-40, bd de la République
Mme QUIGNON Annette 35, rue du Mont-Valérien
M. SAUTEREAU Gérard 2, rue de la Redoute
M. SCLAFER Pierre 1, rue de Béarn
M. THERY Pierre 3, avenue Eugénie
M. VAISSE Jean 41, rue Gounod
M. VERGNES Jean 9, rue Coutureau
Mme VEROLLOT Geneviève 45, rue des Tennerolles
M. VIU Jacques 3, rue des Girondins
M. WOLLAK Laurent 1, rue Marie-Bonaparte
M. YERLES André 20, rue du 18-Juin



60^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Une importante cérémonie s'est déroulée à Saint-Cloud à l'occasion du Soixantième Anniversaire de l'Armistice. Plusieurs dépôts de gerbes eurent lieu à cette occasion sous la présidence de M. FOURCADE et en présence notamment des Adjointes et Conseillers Municipaux, de M. QUIDEÇON, Secrétaire en Chef de la Préfecture, M. LAURENT, Secrétaire Général, M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la Ville, M. CHANTREL, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, M. VOIZARD, Conseiller Municipal, dirigeait les cérémonies.

Ces personnalités se recueillirent au Cimetière Foch, au Monument Commémoratif des Combats de Montretout (photo ci-dessus) et place de la Mairie au Monument aux Morts où cette dernière cérémonie était rehaussée de la présence d'un détachement militaire du 23^e R.I.M.A. de Maisons-Laffitte.

Une cérémonie œcuménique se déroula également en l'Eglise du Centre (photo ci-contre) ainsi qu'un apéritif dans la Salle des Mariages de la Mairie, offert par M. ANTONAT, prélude à un déjeuner d'Anciens Combattants présidé par le Sénateur-Maire.

CARNET

PALMES ACADEMIQUES

Décret du 10 août 1978

Au titre du Ministère de l'Education

Chevaliers :

- M. Michel DUBUIS, 3, rue du Docteur-Desfossez
- M. Dominique GERONIMI, 108, boulevard de la République

Au titre du Ministère des Universités

Officier :

- M. André BELLEMERE, 2, avenue du Palais

Chevaliers :

- M. Louis CASSOU, 2, avenue du Palais
- M. Joseph DANET, 2, avenue du Palais
- M. Gilbert MOGET, 2, avenue du Palais

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté en date du 14 juillet 1978

Au titre du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Médailles d'argent :

- Mme Georgette CRESPIAN, 23, Parc de la Bérengère
- M. Constantin LOUGOVOY, Conseiller Municipal
- 21, rue de la Pommeraie
- M. Jean OYHENART, 17, rue du Mont-Valérien

Médaille de bronze :

- M. Christian CHARTIER, Conseiller Municipal
- 8, rue Gaston-Rollin

ORDRE NATIONAL DU MERITE AGRICOLE

Décret du 16 juillet 1978

Chevaliers :

- M. Roger BADOUAL, Domaine National de Saint-Cloud
- Parc de Saint-Cloud
- Mme Hermine BOGRAND, 2, rue de Montesquiou

jumelage

Week-end Clodoaldien pour le « Maidenhead Orchestra »



M. LE LUHANDRE
souhaite
la bienvenue
à tous

Monsieur LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé du Jumelage, attendait à la Mairie les soixante-huit membres du « Maidenhead Concert Orchestra » qui ont été les hôtes de Saint-Cloud pendant deux jours.

Il souhaita la bienvenue à tous et se déclara particulièrement heureux de recevoir ceux et celles qu'il connaissait déjà. Il devait peu après excuser l'absence de Monsieur FOURCADE, retenu par une réunion, mais précisa que chacun aurait le plaisir de rencontrer le Sénateur-Maire, un peu plus tard, dans la soirée. « Je voudrai féliciter le Président des Concerts de Saint-Cloud, Monsieur DEHAN qui a réussi l'exploit peu commun de loger tous

nos invités dans les foyers Clodoaldiens, cela renforce les liens entre nos deux pays, ce qui sera renouvelé j'espère dans l'avenir ».

Monsieur DEHAN signale à cet égard « qu'il fallait le dynamisme d'Yvonne GUANINO, Secrétaire Général, pour s'acquitter de cette tâche ».

Monsieur WHITLEY, Maire de Maidenhead, et Monsieur SHELDON, Organisateur remercièrent à leur tour la Municipalité de Saint-Cloud de ce sympathique accueil qui fut marqué le lendemain par un concert réunissant à l'Eglise du Centre le « Maidenhead Concert Orchestra » et les Chorales de Saint-Cloud.

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD

Calendrier des manifestations musicales des mois de décembre et janvier

Eglise Stella Matutina
Orchestre de chambre J.-F. PAILLARD
3^e, 4^e, 5^e, 6^e Concertos Brandebourgeois
J.-S. BACH
Dimanche 10 décembre 1978
17 h 30

Mairie de Saint-Cloud
OCTUOR DE PARIS
MOZART - JEAN FRANÇAIS - SCHUBERT
Vendredi 19 janvier 1979
21 heures

Ces deux Concerts font partie de l'abonnement.

Places : 25 francs - Etudiants, cartes vermeil : 12 francs - Scolaires en groupes : 5 francs, gratuité pour l'accompagnateur

LE MAIDENHEAD CONCERT ORCHESTRA A L'EGLISE DU CENTRE

Un orchestre de plus de soixante musiciens dont aucun, à part le chef d'orchestre, n'est un professionnel de la musique : c'est ce que le Jumelage avec Maidenhead nous a fait découvrir le dimanche 22 octobre au cours du concert donné par le Maidenhead Concert Orchestra devant une assistance nombreuse comprenant beaucoup de jeunes.

Le chef d'orchestre, Robert ROSCOE, assurait avec calme la cohésion de l'orchestre dans des œuvres très diverses : une suite pleine de bonne humeur de SULLIVAN, un concerto pour deux cors de HAYDN dans lequel les deux jeunes solistes furent très applaudis, et Prélude et mort d'Isolde de WAGNER qui formaient la première partie du programme.

La seconde partie était réservée à des œuvres vocales. Des airs d'Aïda et de la Tosca étaient interprétés par Eileen LOWES, excellente voix, étendue et émouvante dans la force comme dans la douceur. Puis les dames de l'orchestre se joignirent à celles des chorales de Saint-Cloud pour un canon de BRITTEN dirigé par Françoise DEHAN.



Robert ROSCOE dirigeait ensuite le premier chœur du Messie de HAENDEL exécuté par l'ensemble des Chorales de Saint-Cloud accompagnées par l'orchestre, et pour finir, François POLGAR menait chœur et orchestre avec une grande sûreté dans l'Alleluia écouté debout, dans la meilleure tradition, par un public enthousiaste.

informations pratiques

INFORMATIONS SOCIALES

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

Dimanche 3 décembre 1978	Madame AYACHE, 160, bd de la République
Dimanche 10 décembre 1978	Madame BAILLY, 17, rue de l'Eglise
Dimanche 17 décembre 1978	Madame LANDRY, 14, avenue de Longchamp
Dimanche 24 décembre 1978	Madame LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy
Lundi 25 décembre 1978	
Dimanche 31 décembre 1978	Madame MARECHAL, 47, rue Gounod
Lundi 1 ^{er} janvier 1979	
Dimanche 7 janvier 1979	Madame MICLEA, 3, Parc de la Bérengère
Dimanche 14 janvier 1979	Monsieur MIGNARD, 2 ter, rue Royale
Dimanche 21 janvier 1979	Monsieur PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
Dimanche 28 janvier 1979	Monsieur RICQUIER, 86, bd de la République
Dimanche 4 février 1979	Madame ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval

DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 1978 :

ACTIVITES D'ECONOMIE FAMILIALE

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA REGION PARISIENNE vous propose des activités d'Economie Familiale (Enseignement Ménager) qui ont lieu chaque semaine à Saint-Cloud : alimentation, maison, organisation, vie familiale et sociale, coupe et couture familiale, sous forme de :

- séances régulières une fois par semaine,
- sessions (durée variable),
- informations sur des sujets d'actualité,
- conseils individuels...

Un droit de 15 francs est demandé pour l'année entière.

VOUS POUVEZ VOUS RENSEIGNER :

- En écrivant en franchise postale à l'adresse ci-dessous : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA REGION PARISIENNE - Division Economie Familiale, 14, rue Viala, 75750 Paris Cédex 15,
- ou en allant :
 - à la Mairie de votre commune (Bureau d'Aide Sociale),
 - Salle Municipale RAVEL, 14, rue des Ecoles, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Monsieur BIENVENU, Kinésithérapeute, successeur de Madame CROUX, vous informe de l'ouverture de son cabinet au :

160, boulevard de la République
Résidence Beausoleil
Tél. 771 63.20

OU ET COMMENT FAIRE GARDER VOTRE ENFANT A SAINT-CLOUD

CRECHE MUNICIPALE

52, avenue Foch

Tél. 771 07.34

Directrice : Madame ROUSSEAU.

Heures d'ouverture : de 7 heures à 19 heures chaque jour sauf le samedi (repas fournis).

Capacité d'accueil : 60 enfants maximum de 2 mois à 3 ans.

Réception des familles et inscriptions : aux heures d'ouverture.

Tarifs : fixés par la CAF selon le quotient familial :

- Minimum : 12 francs par jour.
- Maximum : 37 francs par jour.

MINI-CRECHE MUNICIPALE

27, rue Dailly

Tél. 602 41.64

Directrice : Madame LEBEGUE.

Heures d'ouverture : de 7 heures à 19 heures chaque jour sauf le samedi (repas fournis).

Capacité d'accueil : 15 enfants maximum de 2 mois à 3 ans.

Réception des familles et inscriptions : tous les matins de 10 heures à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Tarifs : fixés par la CAF selon le quotient familial :

- Maximum : 37 francs par jour.
- Minimum : 12 francs par jour.

HALTE-GARDERIE BERENGERE (privée)

5, parc de la Bérengère

Tél. 771 06.39

Directrice : Madame ROPERS.

Heures d'ouverture : 8 h 45 à 11 h 45, 13 h 30 à 18 h 30.

Capacité d'accueil : 20 enfants.

Réception des familles et inscriptions : aux heures d'ouverture.

HALTE-GARDERIE MUNICIPALE

Allée des Villes-Jumelées

Tél. 771 07.05

Directrice : Madame GUIGNARD.

Heures d'ouverture : 8 heures à 18 heures chaque jour sauf le samedi (repas non fournis).

Capacité d'accueil : 20 enfants maximum.

Réception des familles et inscriptions : tous les jours de 8 heures à 12 heures.

HALTE-GARDERIE CROIX-ROUGE

3, avenue Fouilleuse (*)

Tél. 602 37.37

Directrice : Madame LE TYRANT.

Heures d'ouverture : 9 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi, 9 h 30 à 17 heures le vendredi.

Capacité d'accueil : 30 enfants.

Réception des familles et inscriptions : pendant les heures d'ouverture (*).

(*) Se reporter, pour de plus amples renseignements, à l'article « Croix-Rouge ».

CRECHE FAMILIALE CROIX-ROUGE

175, bd de la République (*)

Tél. 771 88.63

Directrice : Madame MARREL.

Capacité d'accueil : 80 enfants.

Réception des familles et inscriptions : du lundi au vendredi de 9 heures à 10 heures et le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30. Samedi de 9 heures à 12 heures.

Tarifs : fixés par la CAF selon le quotient familial :

- Minimum : 12 francs par jour.
- Maximum : 37 francs par jour.

(*) Se reporter, pour de plus amples renseignements, à l'article « Croix-Rouge ».

CRECHE P.M.I. (assistantes maternelles)

2, rue de l'Yser

Centre Social

Tél. 602 00.17

Pour tous renseignements s'adresser à Madame LAFOND, Assistante Sociale Départementale P.M.I., tous les vendredis de 10 h 30 à 12 heures.

Consultation médicale « Nourrisson » tous les vendredis entre 14 heures et 15 heures (de 0 à 3 ans).

Vaccinations :

- 1^{er} vendredi du mois : variole.
- 2^e vendredi : BCG.
- 4^e vendredi : Tétracoque.

Une fois par trimestre, le *cinquième vendredi du mois*, il n'y a pas de consultation.

AIDEZ LA CROIX ROUGE A AIDER

COMITE DE SAINT-CLOUD, 175, boulevard de la République - Tél. 602 42.53 24 heures sur 24

AUX MERES QUI DESIRENT FAIRE GARDER LEUR ENFANT, LA CROIX-ROUGE LEUR OFFRE DEUX FORMULES : LA CRECHE FAMILIALE ET LA HALTE-GARDERIE

Crèche familiale de la Croix-Rouge

Gérée par la Croix-Rouge Française, subventionnée par la Municipalité, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales, la Crèche Familiale se compose :

- d'assistantes maternelles agréées par la D.A.S.S., mères de famille sélectionnées par les responsables ;
- d'une équipe spécialisée (puéricultrice, infirmière, jardinière d'enfants, pédiatre, psychologue) qui assure la surveillance des enfants.

Les assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile à partir de 7 heures jusqu'à 19 heures. Les horaires s'établissent en accord avec les parents et les responsables.

Le nombre d'enfants qui leur est confié ne peut excéder 3. Ce nombre est fonc-

tion de l'âge de leurs propres enfants, de la superficie de leur appartement, de leur organisation.

Les assistantes maternelles bénéficient des avantages de la femme qui travaille tout en restant chez elle :

- elles sont assurées en cas d'accident ;
- ont droit à des indemnités en cas d'absence des enfants (2 heures de S.M.I.C.) ;
- bénéficient des congés payés ;
- participent aux sessions de formation continue Croix-Rouge ;
- le matériel est fourni gratuitement par la Crèche ;
- leur rémunération journalière est de 42,14 F par enfant.

Aucun rapport financier n'existe entre assistantes maternelles et parents. Ceux-ci versent directement à la Crèche les sommes qui leur sont demandées, en rapport avec leur quotient familial.

Les enfants sont examinés régulièrement par le pédiatre de la Crèche.

Les enfants de 2 à 3 ans bénéficient à partir de cette année d'une activité hebdomadaire de jardin d'enfants.

Pratique pour les parents, agréable pour l'enfant qui retrouve un milieu familial et le contact avec d'autres enfants, le système de la Crèche Familiale est une bonne solution pour les mères de famille qui souhaitent rester chez elle tout en ayant une activité rémunératrice.

Halte garderie « Fouilleuse »

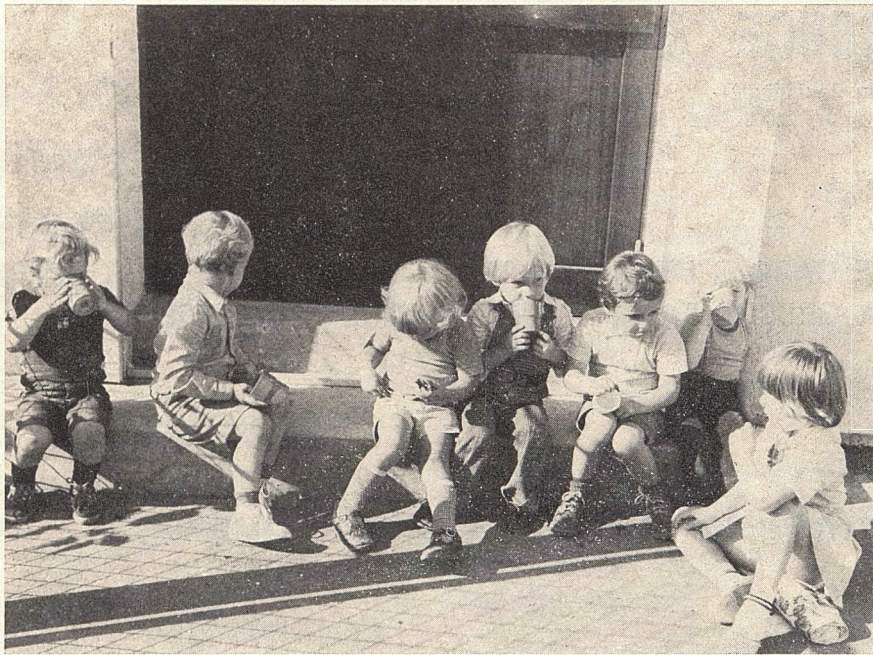
La halte-garderie accueille les enfants de trois mois à cinq ans, quelques heures par semaine, permettant ainsi à leur maman de se libérer pour faire leurs courses, participer à des activités extérieures, ou simplement pour avoir un moment de tranquillité.

La garderie est ouverte à tous du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 9 h 30 à 17 h, et bien que la capacité maximum selon les règlements soit de trente enfants, la halte-garderie a déjà pu accueillir en un an trois cents enfants qui se sont partagés 10 000 heures de garde.



L'inscription d'un enfant est très simple, elle se fait le jour où la maman souhaite le confier. Il suffit pour cela d'apporter le carnet de santé où toutes les vaccinations sont notées. L'enfant ne peut séjourner à la halte que par demi-journée, aucun repas ne lui est servi à midi. Par contre le goûter apporté par la maman et marqué à son nom peut lui être donné l'après-midi, ainsi que les biberons préparés par la maman, marqués au nom de l'enfant et portant l'heure de la tétée.

Il faut aussi penser à apporter les cou-



ches pour changer les bébés, et une ou deux tenues de rechange pour les plus grands dont la propreté n'est pas très bien assurée.

Pendant sa présence à la halte-garderie l'enfant participe à des jeux de son âge avec du personnel diplômé :

— éducatrice de jeunes enfants pour les plus grands ;
— auxiliaire de puériculture pour les bébés ;

aidées par une femme de service, l'ensemble de la halte étant dirigé par une infirmière-puéricultrice.

LES HABITUER A LA SEPARATION

Il est souhaitable que le premier séjour de l'enfant soit très court : 1/2 heure à 1 heure maximum. Certains enfants ont en effet beaucoup de mal à se séparer de leur maman, et ce n'est que par de courts essais répétés qu'ils s'habitueront à cette séparation et accepteront de passer toute une matinée ou un après-midi à la garderie et même d'y faire la sieste. Une présence trop prolongée d'un enfant réticent, surtout au moment de la sieste, risque d'être vécu par lui comme un drame et complique ses chances d'adaptation ultérieure à la collectivité.

UN SYSTEME TRES « ELASTIQUE »

Le prix de l'heure de garde est actuellement fixé à 3 francs. Quand deux enfants d'une même famille sont confiés ensemble, le deuxième enfant paye un franc de moins par heure.

Pour les enfants venant quatre heures de suite régulièrement, il existe des carnets de dix tickets de quatre heures au prix de 80 francs.

La présence maximum des enfants est fixée à vingt heures par semaine.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au 602 37.37 pendant les heures d'ouverture de la halte, ou sur place au 3, avenue de Fouilleuse à Saint-Cloud.

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

un numéro de téléphone

602 09.01

24 heures sur 24

● **ASSOCIATION
D'AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

**Trois permanences
au lieu de deux**

L'Association vous assure les services d'une « AIDE-MENAGERE A DOMICILE ». Elle est en relation avec :

— la Sécurité Sociale, l'Aide Sociale, toutes les Caisses de Retraites, l'Assistance Publique, Santé-Service et la Municipalité.

POUR DEMANDER UNE AIDE-MENAGERE OU POUR CHERCHER UN EMPLOI D'AIDE - MENAGERE, vous pouvez vous adresser :

- à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly à Saint-Cloud (Tél. 602 47.12 - 602 25.69) tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- aux Heures Claires, 2, rue Henri-Regnault (Tél. 771 08.11) le troisième mardi du mois de 13 h 30 à 14 h 30 ;
- à notre Secrétariat, 11, rue des Jardins, Vaucresson (Tél. 970 82.43), tous les jours de 9 h à 17 h.

● **ASSOCIATION
NATIONALE
DES VEUVES
CIVILES**

Elle compte à Saint-Cloud une section locale qui tient chaque second lundi du mois, une permanence de 15 heures à 15 h 30 à la « Maison de l'Amitié », place Silly.

Cette Association répond aux questions que pose la situation de veuve : emplois, recyclage, formation professionnelle, retraites, mutuelle, conseil juridique, etc.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 602 30.11

**ASSURANCE VIEILLESSE :
DES RENSEIGNEMENTS
COMPLEMENTAIRES**

Votre Centre de Sécurité Sociale, 18, rue des Ecoles, peut vous fournir des renseignements sur l'ASSURANCE VIEILLESSE, les deuxième et quatrième vendredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h.

**LE CONGE PARENTAL D'EDUCATION :
DEUX ANS POUR ELEVER SON ENFANT**

Depuis le 1^{er} janvier 1978, tous les salariés du secteur privé travaillant dans une entreprise de plus de 200 salariés et ayant plus d'un an d'ancienneté peuvent bénéficier du « CONGE PARENTAL D'EDUCATION ».

Il peut être pris indifféremment par la mère ou le père et peut être accordé pour tout enfant, qu'il soit légitime, naturel ou adopté.

**QUAND PEUT-ON PRENDRE
CE CONGE ?**

Il doit obligatoirement être pris après une naissance, immédiatement après la fin du congé de maternité, ou après l'adoption d'un enfant âgé de moins de trois ans.

COMMENT LE DEMANDER ?

La mère de famille doit informer son employeur de sa décision et lui préciser la durée du congé à envisager par lettre recommandée avec avis de réception postal, un mois au moins avant le terme du congé de maternité ou d'adoption.

DUREE DU CONGE :

Elle est décidée à l'avance. Toutefois, un maximum de deux ans est prévu par la loi.

LE CONGE :

Pendant cette période, le (ou la) salarié (e) n'est pas payé. Cependant il lui est possible d'exercer une ou plusieurs activités salariées d'appoint.

LA FIN DU CONGE :

Le congé parental d'éducation ne met pas fin au contrat de travail. A la fin du congé, l'employeur est tenu de redonner au salarié son précédent emploi ou un emploi similaire.

Pour toutes précisions complémentaires, le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine, Préfecture, 177, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre. Téléphone : 725 95.00, poste 55-82, reste à votre entière disposition.

COMMUNIQUE

L'ASSEDIC DES HAUTS-DE-SEINE informe les TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI AGES DE PLUS DE 60 ANS, ayant la qualité d'ANCIENS DEPORTES et INTERNES, ANCIENS COMBATTANTS et ANCIENS PRISONNIERS de GUERRE, qu'ils peuvent désormais prétendre — sous réserve des autres conditions requises — au bénéfice de la GARANTIE de RESSOURCES (Accord du 13 juin 1977).

Elle invite donc les travailleurs ayant démissionné entre le 11 juillet 1978, à se présenter à la Section Détachée dont ils dépendent afin que leur situation soit réexaminée.

**COMITE D'ENTRAIDE SOCIALE DE SAINT-CLOUD
DES ADRESSES, DES PERMANENCES**

CENTRE DE SOINS DE MONTRETOUT

38, boulevard de la République - Tél. 771 04.53

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 10 h 30 à 12 heures et de 17 heures à 19 heures.
- Mercredi, samedi : de 10 heures à 12 heures.

En dehors de ces heures, soins à domicile : de 8 heures à 20 heures.

CENTRE DE SOINS DU QUARTIER DU CENTRE

27, rue Dailly - Tél. 602 99.73

Tous les jours, sauf le dimanche, de 17 h 30 à 19 h 30.

En dehors de ces heures, soins à domicile : de 8 heures à 20 heures.

CENTRE DE SOINS DES COTEAUX

11, rue Albert-1^{er} - Tél. 602 00.56

Tous les jours de la semaine : de 11 heures à 12 h 15 et de 18 heures à 19 h 30 et sur rendez-vous.

En dehors de ces heures, soins à domicile : de 8 heures à 20 heures.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sont actuellement reçues en Mairie jusqu'au **30 décembre 1978 inclus**.

Peuvent être inscrits :

- les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars 1979,
- les personnes nouvellement domiciliées à Saint-Cloud,
- les Clodoaldiens qui ne seraient pas encore inscrits.

Les demandes d'inscription prendront effet au 1^{er} mars 1979.

Pour vous faire inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité, d'une pièce attestant que vous avez une attache avec la commune, et éventuellement de votre ancienne carte d'électeur.

**

Les électeurs ayant changé d'adresse dans Saint-Cloud sont priés de le faire savoir au Bureau des Affaires Générales.

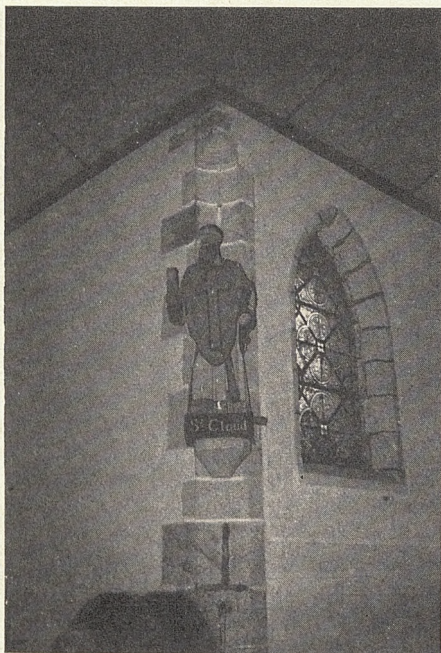
RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en janvier, février, mars 1961 doivent se faire recenser à la Mairie avant le **31 janvier 1979**. Les intéressés peuvent se faire inscrire eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs parents.

Pièce exigée : le livret de famille.

SAINT-CLOUD SERAIT-IL BRETON ?

Cette photo prise par un de nos lecteurs à l'intérieur de la Chapelle d'Elliant dans le Finistère pourrait aisément le laisser croire



Un nouveau service :

le Conseil de Prud'homme

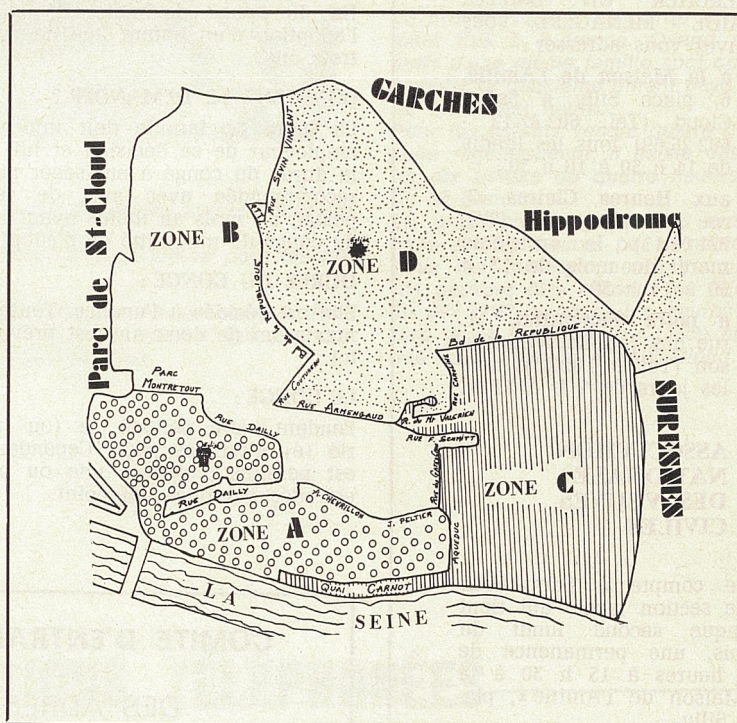
Le Conseil de Prud'homme (*) de Nanterre, mis en service depuis la mi-octobre, statuera désormais à la place du Tribunal d'Instance.

(*) Chargé essentiellement de juger les différends d'ordre professionnel entre employeurs et employés.

Les personnes désireuses d'y recourir doivent s'adresser à son Secrétariat (ancien Hôtel de Ville de Nanterre) :

9, rue de l'Ancienne-Mairie
92000 Nanterre
Tél. 725 81.03

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



N.B. — Sont désignés par « encombrants » les objets divers tels que cartonnages, ustensiles, ou appareils ménagers au rebut, sommiers, matelas, vieilles ferrailles, etc., provenant des habitations et mis en tas pour l'enlèvement.

Le service ne comprend pas l'enlèvement de ce qui n'entre pas dans la dénomination d'ordures ménagères, soit :

a) Des déblais, gravois, décombres et dé-

bris de toute nature provenant de l'exécution de travaux quelconques publics ou particuliers ;

b) Des résidus de cendres et mâchefers d'usines ainsi que des déchets et produits de toute nature (emballages cartons, caisses...) ne constituant pas des ordures ménagères et provenant de l'exercice de commerces et industries quelconques dont l'apport spécial et quotidien est supérieur à 0,250 m3.

	Décembre 1978	Janvier 1979	Février 1979	Mars 1979
Zone B le mardi	12-26	9-23	13-27	13-27
Zone C le mercredi	13-27	10-24	14-28	14-28
Zone D le jeudi	14-28	11-25	15	1-15-29
Zone A le vendredi	1-15-29	12-26	16	2-16-30

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE

Communications du Maire et des adjoints sur leurs activités

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES

- Marché négocié avec l'Imprimerie GELBARD pour l'impression du Bulletin Municipal.
- Signature d'une police d'assurance temporaire pour les journées sportives de printemps.
- Passation de deux conventions avec le Club nautique de la Côte de Jade à Saint-Brévin.
- Signature d'une convention avec l'Ecole de Musique de Saint-Cloud.
- Contrat de coréalisation avec les Tréteaux de France pour la Semaine Culturelle.

MONSIEUR LE MAIRE

• DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Une importante réunion s'est tenue le 13 septembre dans le bureau de Monsieur d'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, pour étudier les conditions de partition du « Service des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly, Saint-Cloud ».

Le Gouvernement est d'accord pour scinder le service comme l'avait suggéré Monsieur FOURCADE dans son rapport au Sénat :

- l'alimentation des parcs domaniaux resterait à l'Etat ;
- la distribution de l'eau potable reviendrait aux Collectivités Locales regroupées en un Syndicat Intercommunal.

Les études juridiques et techniques achevées, un concours serait lancé auprès des concessionnaires des réseaux d'eau de la banlieue parisienne. L'attribution de la responsabilité du service aux Collectivités Locales permettrait une réfection du réseau et l'amélioration de la qualité de l'eau potable.

• REFORME DE LA FISCALITE LOCALE

Monsieur le Maire a participé activement aux travaux des commissions parlementaires qui ont étudié le projet de réforme des Collectivités Locales. Le Gouvernement va déposer pour la prochaine session parlementaire deux projets de loi sur le bureau du Sénat :

- réforme de la fiscalité locale (qui serait applicable dès le 1^{er} janvier 1979) ;
- modification du système de versement aux Communes de la Taxe sur les Salaires (applicable également au 1^{er} janvier 1979).

Par la suite, au cours de l'année 1979, le Parlement aura à examiner un projet plus vaste, la LOI D'ORIENTATION, qui traitera des rapports entre l'Etat et les Collectivités Locales.

Les mesures financières envisagées seraient plus avantageuses pour les Communes, puisque chacune recevrait de l'Etat :

- une subvention globale de fonctionnement ;
- une subvention globale d'équipement ;
- une attribution du fonds de compensation de la T.V.A. sur les travaux d'investissement.

MONSIEUR BASSINET

Rappelle les dates :

- de la fête foraine qui s'est déroulée dans le Bas Parc et de la traditionnelle Messe des Forains ;
- de la Semaine Culturelle sous le Chapiteau des Tréteaux de France installé à la « Lanterne » dans le Parc de Saint-Cloud. Cinq manifestations ont été organisées par la Ville, d'autres par des Associations Clodoaldiennes. Le programme a été largement diffusé par affiches tracts et dans le Bulletin Municipal ;
- des six Comités de Quartiers du troisième trimestre dont ceux :
 - des « Coteaux-18 Juin », animé par Madame OLIVIER, le jeudi 7 décembre à 21 heures, au Centre Social, 2, rue de l'Yser ;
 - de « Montretout », animé par Mademoiselle MESSAGER, le jeudi 14 décembre à 21 h, Salle Municipale, 36, avenue Foch.

MONSIEUR CUNY

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

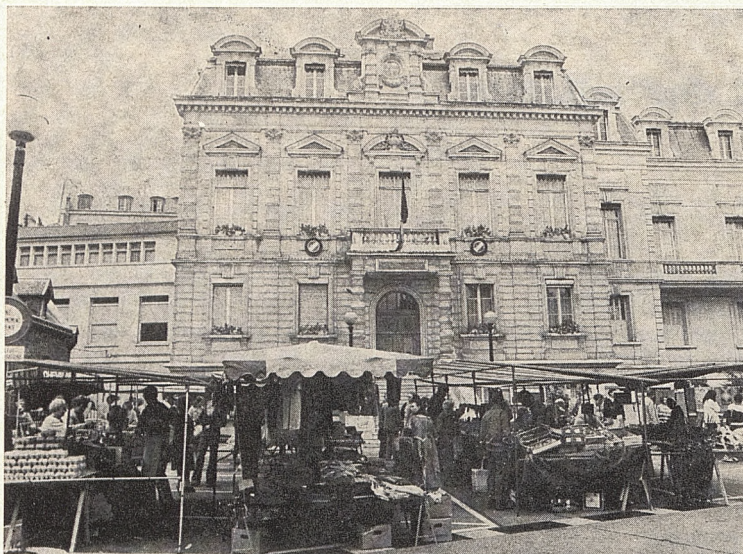
Monsieur CUNY fait le point sur l'état d'avancement de la procédure de REVISION DU P.O.S. décidée par délibération du Conseil Municipal du 24 février 1978. Le groupe de travail s'est réuni le 13 juin et le projet est actuellement soumis à la consultation des Services Départementaux. La Commission Extra-Municipale d'Urbanisme se réunira ensuite pour l'examiner.

Après une dernière réunion du groupe de travail et une discussion générale en Municipalité élargie, fin octobre, le projet de révision a été soumis à l'approbation du CONSEIL MUNICIPAL dans sa séance du 23 novembre. Après approbation préfectorale, la publication du Plan révisé interviendra avant la fin de l'année.

MONSIEUR LE LUHANDRE

MARCHE FORAIN DU CENTRE

Pour favoriser l'animation commerciale du Centre-Ville à l'instigation des commerçants et consommateurs, un marché forain fonctionne chaque dimanche matin, place Charles-de-Gaulle, sur le parvis de la Mairie depuis le 17 septembre.



MONSIEUR VINSON

RENTREE SCOLAIRE

A la veille de la rentrée scolaire on espère qu'elle se fera sans gros problèmes. Hormis l'Ecole Pré-Elémentaire des Coteaux où le nombre d'enfants inscrits justifie l'ouverture d'une sixième classe inscrits justifie l'ouverture d'une sixième classe. La difficulté réside dans le nombre de rationnaires des cantines, de nombreux parents ayant négligé d'inscrire leurs enfants dès la fin de l'année scolaire 1977-1978.

L'événement sera l'ouverture du groupe scolaire de La Fouilleuse, pour lequel l'Académie a créé cinq postes d'enseignement pour :

- 2 classes pré-élémentaires, en annexe de l'école du Val d'Or (dont 1 création et 1 transfert de l'école du Val-d'Or) ;
- 3 classes élémentaires (dont 2 créations et 1 transfert du Val d'Or).

Monsieur VINSON ajoute que les Conseils d'écoles, mis en place l'an dernier, ont fonctionné dans de bonnes conditions.

Enfin, Monsieur le Maire relate la visite qu'il a effectué dans toutes les écoles et qui lui a permis de se rendre compte de l'importance des travaux réalisés durant les vacances.

DOCTEUR ARNAUD

MINI-CRECHE, 27, RUE DAILLY

L'ouverture de la mini-crèche s'est faite le 4 septembre, soit six mois à peine après la décision de sa création. Quinze enfants y sont inscrits. Cette formule semble une transition excellente dans l'attente de la réalisation de la deuxième crèche municipale.

CENTRES DE SOINS

Le Comité d'Entraide gère dorénavant trois centres de soins :

- au Centre (27, rue Dailly) ;
 - aux Coteaux (11, rue Albert-1^{er}) ;
 - à Montretout (38, boulevard de la République).
- Une visite inaugurative sera organisée prochainement.

LOGEMENTS - RENOVATION

Tous les appartements de l'immeuble H.L.M., 27, rue Dailly, ont été affectés au relogement des familles touchées par la Rénovation du Centre. Monsieur le Maire insiste sur l'originalité de l'opération menée à Saint-Cloud : le fait de reloger les familles préalablement au lancement des travaux de rénovation constitue un précédent en Ile-de-France.

VACANCES DES PERSONNES AGEES

48 personnes âgées ont séjourné à Kairon (Manche) du 4 au 22 septembre.

Le Bureau d'Aide Sociale, en liaison avec la SNCF, prépare un voyage à Rome, courant novembre prochain.

MADAME FAUQUENOT

AU NOM DE MONSIEUR JONKA

Les services techniques ont porté tous leurs efforts durant l'été, sur les travaux à réaliser dans les écoles (voir chapitre « Manifestations communales » dans ce même bulletin).

MONSIEUR ROCHICCIOLI

• COLONIES DE VACANCES

260 enfants ont séjourné cet été à Saint-Brévin ou à Tamié. Aucun incident n'est à déplorer. L'encadrement a donné satisfaction.

Une réunion sera organisée dans quelques semaines à l'intention des parents et enfants, et en présence des animateurs, pour présenter les diapositives et faire le bilan des colonies. Les Conseillers y sont conviés.

Monsieur le Maire a visité Tamié, il a pu constater la bonne tenue de l'établissement.

• La pelouse du STADE MUNICIPAL, quai Carnot, vient d'être remise en état.

• Le TENNIS du Collège GOUNOD a été ouvert cet été aux adultes et enfants. Il pourrait être ouvert à tous, toute l'année, avec toutefois priorité aux scolaires.

• GYMNASSE DE LA FOUILLEUSE

Les travaux s'achèvent. Il convient de noter que les accès ont été conçus pour permettre l'entrée des handicapés qui pourront, en particulier, pratiquer le tir à l'arc.

• NATATION

La piscine sera réservée, le lundi matin, aux enfants des écoles pré-élémentaires pour une expérience de « DECOUVERTE DU MILIEU AQUATIQUE ».

• FETE DU SPORT 1979

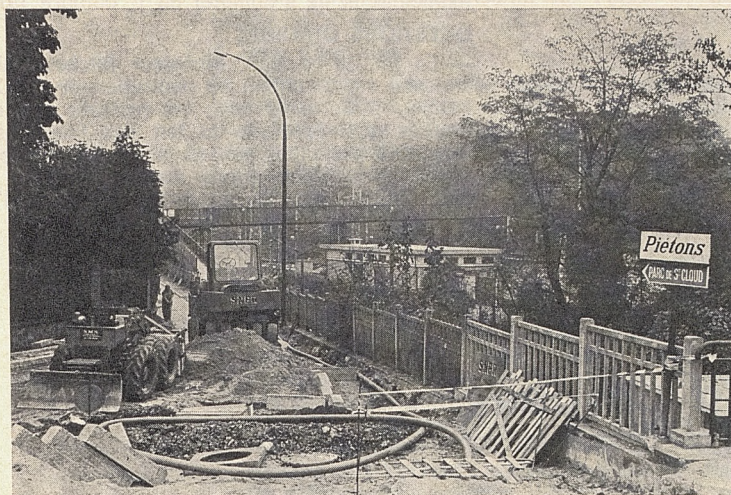
Une première réunion préparatoire sera organisée dès la fin du mois de septembre.

MADAME FAUQUENOT

Stationnement

Les emplacements « Deux Roues » aux abords du lycée ont été étendus.

Passerelle du Parc



Le relevé topographique ayant été fait, un « CONCOURS D'ARCHITECTES » sera lancé pour la construction de la nouvelle passerelle du parc. Les esquisses seront ensuite soumises à la Commission Extra-Municipale de la Qualité de la Vie.

DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour, et adopte les délibérations suivantes, qui ont obtenu l'AVIS FAVORABLE de Monsieur le RAPPORTEUR GÉNÉRAL de la COMMISSION des FINANCES et du PLAN.

Toutes les délibérations ont été ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ.

- Extension de la Délégation accordée au Maire, par délibération du Conseil Municipal du 21 mars 1977. Cette extension permet au Maire d'exercer le DROIT DE PREEMPTION, au profit de la Commune, pour les propriétés mises en vente à l'intérieur de la Zone d'Intervention Foncière.

- Exercice du DROIT DE PREEMPTION, sur la base du prix fixé par les services des Domaines, au profit de la Commune, sur une propriété de 6 876 m², située 38 et 38 bis, rue du MONT-VALÉRIEN, en vue de la réalisation de logements sociaux et d'équipements collectifs.

Transports

Deux PLAQUES DE TAXI ont été délivrées, ce qui porte à 20 le nombre de taxis de Saint-Cloud. Une réunion générale des chauffeurs de taxis sera organisée prochainement sous l'égide de la Commission spécialisée.

Le nouveau Service BUSPHONE se met en place. L'accueil des usagers semble favorable. Il convient de noter que « La Grande Boucle » est gratuite pour les personnes titulaires de la carte améthyste.

Circulation

La RUE LAVAL a été mise en sens unique.

Travaux de voirie

La Direction de l'Équipement poursuit les travaux d'élargissement de la rue Dailly, entre l'hôpital et la rue Gaston-la-Touche.

Les Services Techniques ont ouvert cet été en ville 27 chantiers de voirie.

Eclairage public

La pose de nouveaux candélabres rue Gaston-la-Touche a provoqué quelques difficultés de circulation.

A ce propos, Monsieur le Maire insiste pour que des panneaux explicatifs soient placés sur chaque chantier par les entreprises. Cette obligation devra figurer au Cahier des Charges.

- Réalisation de 5 emprunts (aux taux en vigueur à la date de la signature des contrats) :

- Cession par la Ville à la S.A.R.E.R., Société chargée de l'opération de Rénovation du Centre-Ville, d'une parcelle de 197 m², située 10, place de l'Eglise et 13, rue Dailly.

- Ouverture à Saint-Cloud de deux Marchés à la BROCANTE par an, à des dates, lieux et conditions qui seront fixés ultérieurement, en accord avec le concessionnaire des marchés forains.

- Passation de deux avenants aux marchés de construction du Groupe Scolaire FOUILLEUSE :

- le lot n° 5 (menuiseries extérieures) passe de 245 920,37 F à 209 976,82 F, soit une diminution de 35 943,55 F ;

- le lot n° 7 (serrurerie) passe de 156 283,88 F à 174 803,57 F, soit une augmentation de 18 519,99 F, soit, ensemble, une réduction de dépense de 17 423,56 F T.T.C.

Montant	Durée	Caisse prêteuse	Objet
2 600 000	20 ans	Caisse d'Épargne de Versailles	— Gymnase de la Fouilleuse — Ensemble Culturel
2 150 000	30 ans	Caisse d'Épargne de Versailles	— Ecole de la Fouilleuse — Ecole élémentaire de Montretout
250 000	15 ans	Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités locales	— Travaux de voirie — Eclairage public
1 500 000	10 ans	Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités locales	— Réserves foncières

• Lancement d'un appel d'offres restreint pour la désignation des entreprises chargées de l'entretien :

- des bâtiments communaux (7 lots) ;
- de l'éclairage public et signalisation lumineuse (1 lot) ;
- des espaces verts (1 lot) ;
- du cimetière communal (1 lot).

La période du marché ira du 1^{er} janvier 1979 au 31 décembre 1981.

• Création d'un emploi de DIRECTEUR DE PISCINE, en vue de donner au Directeur actuel un statut municipal, et ce à compter du 1^{er} octobre 1978.

QUESTIONS DIVERSES

— En fin de réunion, Monsieur Michel HAINQUE annonce son intention de démissionner du Conseil Municipal. Cette décision est motivée par les difficultés qu'il éprouve, du fait des fonctions qu'il exerce, à participer aux réunions municipales. Monsieur le Maire donne acte à Monsieur HAINQUE de sa décision et le remercie de l'action efficace qu'il a menée au sein du Conseil Municipal durant sept années.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE

Communications du Maire et des adjoints sur leurs activités

MONSIEUR LE MAIRE

PROPRIÉTÉ DU DOCTEUR DEBAT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intention du Docteur DEBAT de céder à la Ville, à titre gratuit, la propriété de son père, rue du Mont-Valérien, en vue de la création d'un espace vert public. Cette donation porterait, dans un premier temps, sur une parcelle de 13 200 m². Elle pourrait être complétée par la suite, par une deuxième parcelle de 10 000 m² environ.

MONSIEUR BASSINET

• **Cimetière des ULIS** : Le Syndicat Intercommunal « SICOMU » a voté son budget 1978. Il s'élève à :

- 4 125 000 F pour l'Investissement (acquisition de terrains et premiers travaux) ;
- 35 000 F pour le Fonctionnement.

Ce cimetière sera ouvert dès la fin de l'année 1978.

• **Cimetière communal** : La section réservée aux concessions de 5 ans sera supprimée. Ces concessions seront dorénavant délivrées au fur et à mesure des libérations de tombes dans l'ensemble du cimetière.

AFFAIRES CULTURELLES

• **Bibliothèque** : Des subventions ont été accordées pour l'achat de livres par les ministères de la Culture et des Universités. La « Caisse nationale des lettres » a, en 1978, doublé le montant de sa subvention.

Après avoir rappelé les Manifestations Culturelles, M. BASSINET annonce les prochaines dates des Comités de Quartiers et Commissions Extra-Municipales puis passe la parole aux rapporteurs des réunions qui viennent de se dérouler.

COMPTE RENDU DU COMITE DE QUARTIER « COUTUREAU-REPUBLIQUE »

MONSIEUR GUAY, Conseiller délégué, rend compte de cette réunion qui s'est tenue le 12 octobre, en présence du Maire et de plusieurs adjoints et Conseillers municipaux.

Les débats ont porté sur :

- les travaux exécutés ;
- les travaux en cours ou en projet ;
- l'information des habitants et les réponses à leurs questions.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION

EXTRA-MUNICIPALE ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE (le 18 octobre)

MADAME WORBE, rapporteur, rend compte des travaux de la Commission qui ont porté sur :

• l'organisation de la FETE DU SPORT 1979 qui se déroulera du 12 au 20 mai ;

• la suite à donner au « FORUM DES ASSOCIATIONS 1978 » et l'organisation d'une « matinée d'étude » le 20 janvier ;

• le bilan de la SEMAINE CULTURELLE qui a remporté un grand succès :

- 1977 : 9 spectacles : 4 500 spectateurs ;
- 1978 : 10 spectacles : 7 000 spectateurs.

Le Maire a félicité l'équipe chargée de l'organisation de cette semaine qui tend à devenir la grande manifestation de la rentrée à Saint-Cloud (voir compte rendu dans ce même Bulletin).

MONSIEUR CUNY

• **Plan d'Occupation des Sols**

Réunion du projet soumis à l'examen et au vote du Conseil Municipal du 23 novembre.

• **Rénovation du Centre-Ville**

La phase 1 de rénovation a débuté par la démolition de l'ancien commissariat de Police et des bâtiments voisins.

• **Zone d'activités**

La Chambre de Commerce de Paris s'intéresse à la création d'une zone artisanale à Saint-Cloud. Pour favoriser la création d'entreprises, elle envisage de construire elle-même des locaux qu'elle louerait à des artisans ou petits industriels.

**MADAME OLIVIER
(AU NOM DE MONSIEUR VINSON)**

En complément à la communication qu'il avait faite à la réunion du 14 septembre (veille de la rentrée scolaire), Monsieur VINSON fait préciser que :

- l'ouverture du nouveau **Groupe scolaire de la Fouilleuse** s'est effectuée dans d'excellentes conditions (2 classes pré-élémentaires, 3 classes élémentaires) ;
- à la suite de l'intervention du Maire, deux postes d'enseignement ont été créés au Groupe scolaire des Coteaux : ouverture d'une 12^e classe élémentaire ; création d'une 6^e classe pré-élémentaire ;
- une inscription massive d'enfants dans les **cantines** a été enregistrée cette année. Le seuil de saturation est atteint, notamment à Montretout.

MONSIEUR JONKA

- **Gymnase de la Fouilleuse**

DOCTEUR ARNAUD

- **Halte-garderie municipale** (Stella Matutina)

- Le « jardin d'enfants » y est supprimé (pas d'inscription).
- Les horaires seront dorénavant les suivants : 8 h à 18 h (sans interruption) et fermée le samedi.

Une réunion des directrices des **trois haltes-garderies** de Saint-Cloud sera organisée pour uniformiser les tarifs et leur mode d'application :

- municipale (Stella Matutina), Croix-Rouge (Fouilleuse), Association (Bérenghère).

• **Logement**

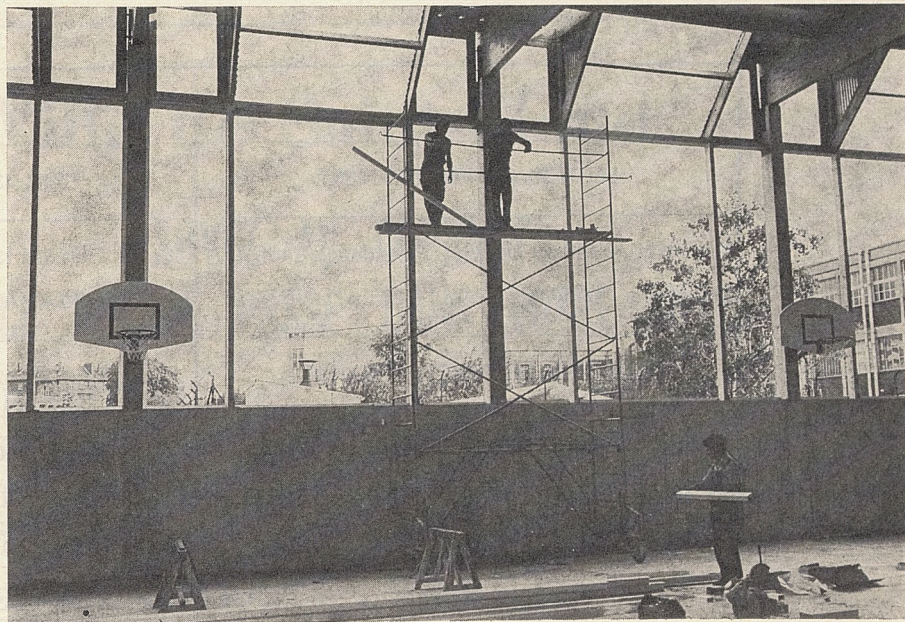
Des mesures seront prises pour éviter les ECHANGES « CLANDESTINS » de logements, sans accord ni de la Mairie ni de l'organisme propriétaire.

La Commission du Logement souhaite la mise aux normes H.L.M. de l'immeuble situé au **12, rue Royale**, permettant l'aménagement de quatre appartements.

• **Personnes âgées**

Le Docteur ARNAUD rappelle les manifestations du mois de novembre : un spectacle de la **Ville de Garches** offert aux personnes âgées et un voyage de **8 jours à Rome**.

Le 22 décembre le Bureau d'Aide Sociale organise la présentation de l'opérette « PHI-PHI » au théâtre de l'Ecole allemande.



Seuls les branchements et les abords du gymnase restent à réaliser. L'ouverture est prévue pour début décembre.

• **Ecole du Centre**

Les démolitions préalables ayant été exécutées, le lancement des travaux sera effectué dès après accomplissement des formalités administratives.

MADAME FAUQUENOT

• **Travaux de voirie**

- **Rue Commandant-Lareinty** : achèvement dans trois semaines.
- **Rue Coutureau** : fin des travaux fin novembre.
- Une allée du **Cimetière** (parallèle à la rue F.-Chartier) a été refaite.

- Les Délégués des 6 quartiers dresseront la **liste des gros travaux** à exécuter fin 1978 et courant 1979.

• **Travaux d'entretien**

- Les services municipaux ont effectué quelques réparations de la **Passerelle d'accès au Parc**, dans l'attente des travaux de consolidation qui doivent être réalisés par la Direction de l'Équipement (fin octobre).

• **Transports**

- Tous les **Chauffeurs de Taxis** de Saint-Cloud ont été réunis à la Mairie le 5 octobre.

— Le **Busphone** atteint une fréquentation de 2 000 personnes par semaine, dont 80 % pour les « circuits fixes ».

• **Espaces verts**

— Un recensement général est en cours (en liaison avec les délégués de quartiers) pour établir le **programme des travaux** à confier à l'entreprise.

• **Ordures ménagères**

— Une campagne de « confiscation » des poubelles a été organisée pour inviter les habitants à utiliser les **SACS-POUBELLES** réglementaires.

• **Services municipaux (voirie)**

— Transfert imminent du Service de VOIRIE, rue de GARCHES (dans les locaux de l'entreprise acquis par la Ville).

MADAME BRUNAU

Ensemble Culturel de la rue du Mont-Valérien

Les architectes étudient les résultats de l'adjudication à l'effet de limiter le coût de l'opération au volume de crédits qui y est affecté

Les conclusions de cette étude seront communiquées au Conseil Municipal dans sa prochaine réunion.

DÉLIBÉRATIONS

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES

- Avenant n° 4 à la police d'assurances « multi-risques ».
- Contrat d'entretien du paratonnerre de l'Eglise.
- Police d'assurance « pluie ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

— ADOPTE, à l'unanimité le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA VILLE POUR 1978**, qui s'équilibre, en recettes et en dépenses à : 22 425 836,73 F et s'établit comme suit, en **MOUVEMENTS REELS** :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	13 777 300,43	11 404 599,55
Report et excédent du Compte Administratif 1977	11 031 894,13	11 164 317,55
Opérations nouvelles	2 745 406,30	240 282,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 327 174,42	6 699 875,30
Report et excédent du Compte Administratif 1977	2 160 400,00	5 325 269,96
Opérations nouvelles	2 166 774,42	1 374 605,34
TOTAL GENERAL	18 104 474,85	18 104 474,85
Dont dépenses nouvelles	4 912 180,72	

Ce budget permet en particulier de doter le **2 Plan d'Equipements Collectifs** d'un CREDIT SUPPLEMENTAIRE de 2 300 000 F portant à 10 850 000 F la tranche 1978.

• VOTE à l'unanimité le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**, qui s'équilibre à la somme de : 1 825 286,75 F dont INVESTISSEMENT : 1 393 364,94 F - FONCTIONNEMENT : 431 921,81 F.

• AUTORISE, à l'unanimité l'ADMISSION EN NON-VALEUR de produits irrécouvrables, pour un montant total de 2 883,70 F.

• EMET à l'unanimité un avis favorable à l'approbation du **COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL**, receveur municipal, pour les opérations de l'exercice 1977.

• ATTRIBUE à l'unanimité au titre de l'année 1978 les **subventions complémentaires** suivantes :

— Amicale du Personnel communal ..	40 000 F
— Comité d'Entente des Anciens Combattants	1 760 F
— Maison des Jeunes et de la Culture ..	29 700 F
— Ecole de Musique	100 000 F
— Les Concerts de Saint-Cloud	531 F
— Association pour la gestion de l'Ensemble sportif des Tourneroches ..	70 000 F
— Croix-Rouge (crèche à domicile) ..	18 000 F
— Maison de l'Amitié	10 000 F
— Association des habitants de la Bérenghère (halte-garderie)	13 000 F

• DECIDE l'**adhésion** de la Ville de Saint-Cloud au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE POUR LA DEVOLUTON DU SERVICE DES EAUX DE VERSAILLES, MARLY et SAINT-CLOUD.

En adopte les statuts, prend l'engagement d'inscrire chaque année à son budget les sommes nécessaires à son fonctionnement et procède à l'élection des **délégués** :

Titulaires :

MM. FOURCADE
LE LUHANDRE
VOIZARD

Suppléants :

MM. CUNY
JEHANNO
JONKA

• ADOPTE, à l'unanimité l'avant-projet d'AMENAGEMENT DU SQUARE MARIE-BONAPARTE. S'engage à conserver à ce terrain sa vocation d'espace vert et à en assurer l'entretien.

Sollicite une subvention de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France et

Décide d'inscrire les crédits nécessaires aux Budgets Supplémentaire 1978 et Primitif 1979.

• MODIFIE à l'unanimité la délibération du 28 avril 1977 décidant la **cession de terrains à la SARER**, pour la Rénovation urbaine. La superficie du terrain à céder est réduite de 317 à 297 m².

• DESIGNE en remplacement de Monsieur HAINQUE, démissionnaire,

— en qualité de délégué au **Syndicat Intercommunal pour l'étude et la création d'un Institut médico-éducatif pour enfants surhandicapés.**

Monsieur LEYMARIE : 24 voix (1 bulletin blanc) élu au scrutin secret conformément à l'article L163-6.

— au **Conseil d'Administration des « Papillons Blancs »** (association loi 1901)

Monsieur GUAY : 24 voix (1 abstention).

— au **Conseil d'Administration de l'Ensemble sportif des « Tourneroches »** (association loi 1901).

Monsieur GUAY : 24 voix (1 abstention).

— en qualité de rapporteur de la **C.E.M. « Politique sociale »**.

Madame BARTHELEMY : 24 voix (1 abstention).

— à la **Commission du Logement.**

Madame DUPONT : 24 voix (1 abstention).

Le prochain CONSEIL MUNICIPAL aura lieu le JEUDI 23 NOVEMBRE 1978.



Ville de Saint-Cloud

**SOYEZ AU COURANT
DE CE QUI SE PASSE DANS VOTRE VILLE**

POUR OBTENIR,

- LE NOM DU PHARMACIEN DE GARDE
- LE NUMERO DES URGENCES MEDICALES
- LE NUMERO DES URGENCES DENTAIRES

POUR CONNAITRE,

- LA DATE DU PROCHAIN COMITE DE QUARTIER,
D'UN CONCERT, D'UNE CONFERENCE
OU LE DEROULEMENT
D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE

**UN NUMÉRO : LE 602 09.01 24 H SUR 24
CELUI DES INFORMATIONS MUNICIPALES TÉLÉPHONÉES
DU LUNDI AU LUNDI**

ETAT CIVIL

du 19 Juillet au 19 Octobre

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Joceline Gabriel - Hortense Gache - Philippe Doré - Sandrine Constancio - Isabelle Micas - Delphine Thellier - Maud Vaudeville - Nadine Azzoug - Philippe Gagneux - Sami Fathallah - Gaëlle Cueff - Basile Ricquier - Teoman Çolakoglu - Philippe Sousa - Franck Ongaro - Céline Deléage - Angélique Da Cunha - Nicolas Puech - Mustapha Ezzaimé - Patricia Magne - Cédric Turmel - Marie Silin-Keller - Ali Ben Salem - Arold Bourge - Cédric Dubois - Marie-Maud Vinot - Nicolas Chaussy - Audrey Avice - Vanessa Plazanet - Anne-Flore Durand - Frédéric Le Gentil - Mathieu Nickels - Hélène Jourdier - Erwan Gouranton - Edouard Luneau - Christophe Juhasz - Thomas Willemin - Claire Pouzenc - Vanessa Thiébaud - Eva Ragneau - Mikaël Bengioar - Mari-Wenn Allain - Marie Barthélémy - Gwendoline du Réau de la Gaignonnière - Carole Siramy - Alexis Lafitte - Julien Bouteille - Robert Lesage - Claire Badinand - Sandrine Landreau - Aurore Sors - Valérie Doridant - Diane Protière - Jean Hamel - Nicolas Groz - Adrien Bentejac - Geoffroy Bizard - Sophie Boscher - Julie Vallé - Damien Dambournet - Bryan Adams - Manorak Luangrath - Dominique Malmezat - Anna Högberg - Hugo Masson - Dominique Paul - Sophie Pataud.



MARIAGES

François Daneau et Marie-Claire Chevallier - Manuel Ferreira Corte Real et Maria Rodrigues Ribeiro - Marcel Fauvin et Colette Lebelanger - Patrick Amichaud et Corinne Bonnieux - Louis Becker et Manuelle Mirabaud - Théophile Magnin et Berthe Doublet - Christian Jourda et Marie-Paule Couillaud - Lazare Barast et Marie Arlanda - Jacques Lhoest et Sida Ebrahimian - Hamid Hamidi et Rebecca Haggayan - Patrick Dondey et Françoise Padrutt - Claude Bergevin et Michèle Rouzaud - Christian Pradère et Geneviève Robert - Tha Khamkeung Luangrath et Marie Bouchon - Jean-Philippe Perdrix et Françoise Peyrusse - Jean Roger et Françoise Molinelli - Peter Schwarz et Noëlle Gense - Serge Petitgirard et Jacqueline Guérin - Xavier Deys et Catherine L'Hostis - Daniel Merchat et Sophie Ricquier - Jean-Max Lambinon et Dominica Dufour - Jean-Marc Thirioux et Patricia Gazagnes - Philippe d'Anfray et Anne-Marie Aurand - Didier Michelin et Jocelyne Toprides - Didier Mancel et Christine Massonneau - Alain Prouté et Eveline Golomer - Patrick Le Luhandre et Danielle Lorion - Nicolas Aubonnet et Hélène Maclou - Raymond Parry et Yolande Hanicot - Georges Genestar et Marie-Hélène Roy - Jean-Claude Le Faucheur et Brigitte Morvan - Emmanuel de Saxcé et Jeanne-Marie Dat - Rémy Devouge et Carole Lamielle - Jean-Louis Lebeau et Patricia Flohic - François Ricci et Monique Gaborit - Wladimir Rehbindler et Isabelle Jarnouën de Villartay - Jean-Yves Furic et Fatima Menasria - Arnaud Maillé et Catherine Virole - Claude Palumbho et Patricia Danjou - Sunlak San et Sok Ny - Jean-Luc Lepeltier et Bénédicte Wagner - Jean-Marc Coste et Frédérique Saillot - Antonio Santos Fernandes et Cesaltina Marques da Silva - Rémy Rieffel et Chantal Lejeune.



DECES

Michel Biessy - Eugène Gaveriaux - Clotilde Colomb - Virginie Asmonti Vve Jean-Petit-Jean - Mario Pétrucci - Louise Chalvet, Vve Segerie - Louis Brai - Léona de Pelseener - Louis Leroy - Georgette Compoint, Vve Marchand - Renée Schroeder, Vve Noël - Olga Meister, Vve Bienefeld - Jacques Gamzukoff - Yvon Mehl - Adriano Piha - Raymond Brunet - Lola Ghalloula - Simonne Bouchy, Vve Bourré - Léontine Nem, Vve Krasiewicz - Ben Mohamed Mokhtar - Joséphine Gérard, Vve Loosli - Isabelle Levitan - François Podeur - Paul Lemaire - Joseph Roturier - Marie Tirtiaux - Marie Thymoigne, Vve Cussonneau - Docile Moreau - Henri Portal - Philomène Carlus, Vve Desbordes - Germaine Boutillier, ép. Bédier - Marie Bouttier, Vve Laubacher - Rosine Zmirou, Vve Retbi - Jean Gachet - Maurice Schröder - Manuel Perdrix-Matron - Germaine Gernigon - Edgard de Labacherie - Jean Chataignon - Jacques Defontenay - Hélène Le Roy - Robert Oudéa - Lucien Lacote - Hong Giao Huynh - Mario Cunati - Marie Eydaline - Aurélie Couvreur - Georges Tessier.

Enfin !
une serrurerie
à SAINT-CLOUD

DEPANN'CLÉS 92



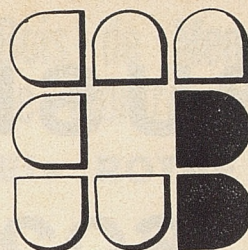
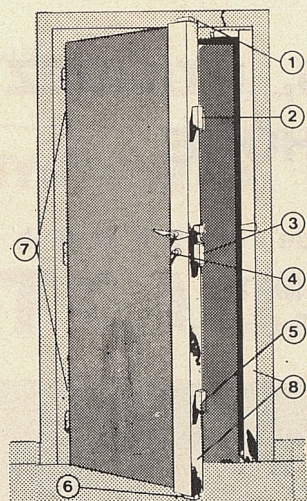
- OUVERTURE
DE PORTES
- POSE DE
SERRURES
- BLINDAGE DE PORTES
- CLES TOUS MODELES

DEPANNAGE

JOUR ET NUIT

602 99.99

210, boulevard
de la République
92210 SAINT-CLOUD



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

YOGA

par Professeur de la Fédération Française de Yoga
sous contrôle médical
Cours pour enfants le mercredi

3 bis, rue du Mont-Valérien

Tél. 771 07.47

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

602 09.01

24 heures sur 24

BUSPHONE

602 84.84

CLODOALDIENS, UTILISEZ LE BUSPHONE

Il fonctionne « à la demande » de 9 h à 16 h
et le SAMEDI MATIN

Pour les Services Particuliers :

Circuits fixes - Transports de groupes - Abonnements

Se renseigner au BUSPHONE : 602 84.84

à la MAIRIE : 602 70.40



RESTAURANT CHINOIS

PALAIS ROYAL

春 皇 樓

Toutes les spécialités chinoises
Salle pour noces et banquets

2 bis, RUE ROYALE
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602.01.49
Bus : 52 - 72

INSTITUT MAYA

ANCIENNEMENT IRINA MELIKOFF

**SOINS DU VISAGE ET DU CORPS
PANTHERMAL - SAUNA - YOGA**

78, boulevard de la République SAINT-CLOUD

Tél. 602 51.23

QUINCAILLERIE DE MONTRETOUT

COULEURS - MENAGE - PARFUMERIE - CADEAUX

Société LEGRAND-DESPREZ

49, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 44.16

G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

☎ 602 48.71

92210 SAINT-CLOUD

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

Bois de Menuiserie de Montretout

Ets ROTHE Tél. 771 83.57

Bois au détail

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES
MOULURES - TASSEaux - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

H

ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

A Saint-Cloud depuis 1922

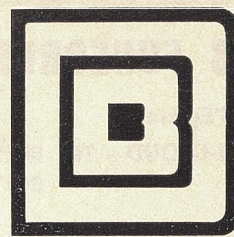
R. J. TRODÉ et Cie

Administrateurs de Biens C.N.A.B.

Gestion d'immeubles et d'appartements
Syndicats de copropriété

23, rue d'Orléans - Saint-Cloud - 602 05.70 et 71

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

PRET A PORTER

“REYMA”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas
602 55.21



Jeanine Rosset
Christine Rosset

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES
DANSE MODERNE, JAZZ
GYMNASTIQUE - RELAXATION

Cours pour enfants

Garçons et filles
Etudiants - Adultes
Personnes âgées

Tél. 602 20.37

82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Saint-Cloud PLOMBERIE

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25
602 98.12

VOLVO DAF LANCIA

British Leyland

Austin - Morris - Triumph - Rover - Jaguar

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

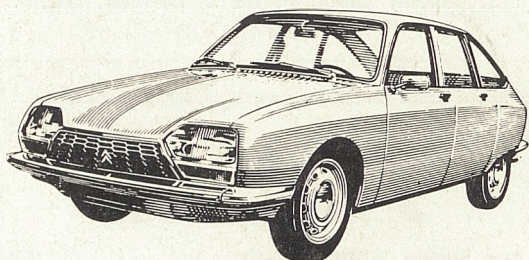
Station-Service - Lavage - Graissage

ACHAT VOITURES D'OCCASION VENTE

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépeussierage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

PROFITEZ DU SIEGE SOCIAL NATIONAL DU GROUPE DANS VOTRE CANTON POUR VOUS ADRESSER EXCEPTIONNELLEMENT ET DIRECTEMENT A NOS SERVICES CENTRAUX TANT EN MATIERE DE TAPIS ET MOQUETTES QU'EN MATIERE DE DECORATION, TISSUS D'AMEUBLEMENT, TENTURES MURALES, VOILAGES ET TOUS REVETEMENTS DE SOL ET MUR. DE PLUS, TOUS LES TAPIS D'ORIENT ET D'EXTREME-ORIENT QUE LE GROUPE IMPORTE ET DIFFUSE PAR SES 50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SONT TOUS PREALABLEMENT EXPERTISES ET ESTAMPILLES A SAINT-CLOUD ET VOUS POUVEZ, AVANT REPARTITION, CHOISIR LES PLUS BELLES PIECES AVEC CONDITIONS SPECIALES.

5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02